

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME XCIII - Année 1966

1^{re} LIVRAISON



PERIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette, 19

SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON

Conseil d'administration et bureau	5
Comptes rendus des réunions mensuelles :	
Janvier 1966	7
Février 1966	10
Mars 1966	13
Compte de gestion du Trésorier (P. AUBLANT)	18
Découverte d'un cimetière barbare à Paussac-Saint-Vivien (René WATELIN)	21
Les campagnes de construction de la cathédrale gothique de Sarlat (Jean VALETTE)	24
Catherine de Bourbon, dernière comtesse de Périgord (Dr Ch. LAFON)	29
Station de Raymonden, à Chancelade (Michel SOUBEYRAN)	54
Accroissements des Archives de la Dordogne en 1965 (N. BECQUART)	68
Réflexions à partir du monogramme double du portail de l'église de Sorges (R. DESBARATS)	70

PAYEZ VOTRE COTISATION

TARIF 1966

MEMBRES TITULAIRES AYANT ACQUITTE LE DROIT DE DIPLOME

France et T.O.M.	9 F.
Etranger	10 F.

La cotisation est due pour l'année civile, quelle que soit la date d'entrée à la Société.

AUTRES ADHERENTS

Abonnement au Bulletin	10 F.
------------------------------	-------

(L'abonnement se règle d'avance).

Eviter les versements au nom personnel du Trésorier.

Utiliser de préférence le C.C.P. Limoges 281-70, Société historique et

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD



PÉRIGORD

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD
15, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, BORDEAUX

SOMMAIRE DE LA REVUE

Contenu des articles de la revue, listés de manière indistincte en raison de la faible lisibilité.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU TERRITOIRE

DE LA RÉGION DE LAVAL

LE 15 JANVIER 1908

Informations supplémentaires, numéros de pages et autres détails de publication.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME XCIII - Année 1966



PERIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette. 19

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD

ÉDITÉ PAR M. L. LAFITE

PARIS, CHEZ M. LAFITE, 17, RUE DE LA HARPE

TOME XCIII - Année 1860



PERIGUEUX

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ
17, RUE DE LA HARPE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. AUBLANT, BECQUART, BORIAS, le D^r CHEYNIER, COQ,
M^{lle} DESBARATS, M^{me} GARDEAU, MM. GUTHMANN, le D^r LAFON, J. LAS-
SAIGNE, PONCEAU, M^{me} PONCEAU, MM. SAINT-MARTIN, SECONDAT,
SECRET.

BUREAU

Président : M. le D^r Charles LAFON.

Vice-Président : M. Jean SECRET.

Secrétaire général : M. Noël BECQUART.

Secrétaires adjoints - bibliothécaires :

M^{lle} Renée DESBARATS,

M^{me} Guy PONCEAU.

Trésorier : M. Pierre AUBLANT.

Trésorier adjoint : M. Léon GUTHMANN.

Commission de publication

M. LE PRÉSIDENT, M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM. CHEYNIER,
SECONDAT et SECRET.

Commission des finances

M. LE PRÉSIDENT, MM. GUTHMANN et LASSAIGNE.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 6 JANVIER 1966

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r LAFON, PRÉSIDENT.

Présents: 42. — Excusés: 2.

Le *quorum* statutaire n'étant pas atteint, l'assemblée générale ordinaire fixée à ce jour est reportée au premier jeudi de février.

M. le Président exprime ses souhaits de nouvel an aux membres de la Société présents et absents, ainsi qu'à leurs familles. Il remercie, pour les vœux qu'ils nous ont adressés, M^{me} Gagnerie, MM. Gilbert Privat, Jean Lassaigue, le D^r de Carvès et le Comité d'études archéologiques et historiques de la région d'Eymet.

Nécrologie. — M. Paul Wilhelm.

Félicitations. — M. Jean Secret, nommé officier de l'Ordre national du Mérite; M. Jean-Louis Galet, « Laurier du Périgord » décerné par l'Académie des arts et lettres du Périgord pour l'ensemble de son œuvre littéraire; M^{me} Gardeau, médaille d'honneur de ladite Académie pour son musée de Villefranche-de-Lonchat; M. Jacques Lagrange et M. le D^r Voulgre, diplômes d'honneur décernés par la même compagnie.

Remerciements. — M. Pierre Lainé.

Entrées d'ouvrages. — Lionel Balout, *Le Moustérien du Maghreb* (extr. de « Quaternaria », VII, 1965); hommage de l'auteur.

Joseph Saint-Martin, *Les parentés spirituelles entre La Boétie, Montaigne et les autres penseurs du Périgord et du Bordelais (Fénelon, Montesquieu, Maine de Biran, Joubert)* (extr. du « Mémorial du 1^{er} Congrès international des études montaignistes », Bordeaux, Taffard, 1964); hommage de l'auteur.

M. le Président remercie les divers donateurs.

Revue bibliographique. — A noter dans le *Bulletin de la Société d'ethnographie du Limousin, de la Marche et des régions voisines*, n^o 14 (déc. 1965-janv. 1966), une notice nécrologique sur le chanoine Jean Bouyssonie (1877-1965), auteur de fouilles préhistoriques à Limeuil.

M. le Président a relevé dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, vol. 127 (1965), p. 129, une notice de M. Paul Rey sur le pastel, plante autrefois très cultivée dans la région de Toulouse et dont le commerce fut important dans le Sud-Ouest.

Il signale également dans les *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, t. LXII, années 1957-62, un résumé des communications fai-

tes par M. Pellereau sur le lieu-dit « Pierre plantée » (coteau de Beaupny, près de Périgueux) et sur un portrait de Géraud de Chancel, président du Présidial de Périgueux. On note dans la même publication un article de M. Pierre Coudroy de Lille sur « Phôtel bordelais des Montferrand », l'une des plus célèbres familles de Guyenne.

Lou Bournat, bulletin de l'École félibréenne du Périgord, publie dans son n° 4 (oct.-déc. 1965) un article de notre collègue M. l'abbé Grillon sur « un sermon en langue d'oc sous le Premier Empire » et une notice nécrologique consacrée à Géraud Lavergne.

M. Becquart a relevé dans le t. 77, n° 73 (juillet 1965), des *Annales du Midi*, un article de M. Jacques Beauroy, professeur à l'Université de Toronto, « Aspects de l'ancien vignoble et du commerce du vin à Bergerac du XIV^e au XVIII^e siècle » : c'est le premier résultat, fort prometteur, des recherches effectuées par cet auteur dans les archives de la ville de Bergerac en vue de la préparation d'une thèse de 3^e cycle. M^{me} Higounet publie dans le même fascicule l'inventaire de la marchandise du drapier périgourdin Segui en 1407 : la plupart des draps, en provenance de Normandie, étaient généralement de qualité moyenne.

Le Secrétaire adjoint a noté dans le *Dictionnaire de biographie française* (Paris, Letouzey et Ané, 1965, fasc. LXI), des renseignements sur Jean-Léon Des-salles, ancien archiviste de la Dordogne (1803-1873), sur Pierre Boncaillon, dit des Valades, oratorien né à Eyréville en 1829 et mort en 1904, sur le député de la Charente Jean Devars, né à Lussas en 1753 et mort en 1822, sur François-Louis-Clair dit Henri Devier, qui naquit à Montpon et fut journaliste à Bordeaux (mort en 1876), enfin sur Jean-Eugène Dezeimeris, né à Villefranche-de-Lonchat en 1799 et mort en 1852, homme politique et auteur de divers écrits sur la médecine et l'agriculture.

Correspondance. — La Société française d'histoire des hôpitaux signale qu'elle procédera en 1967 à l'attribution de prix en vue d'encourager la recherche historique dans le domaine hospitalier; les mémoires devront être produits pour le 31 décembre 1966, dernier délai.

Notre collègue M. Roger de Laurière rappelle qu'il fut chargé de présenter à Orléans le 12 mars 1965, sous l'égide de l'Institut préhistorique et historique de cette ville, une conférence faite par M. l'abbé Glory sur les richesses de Lascoux. La « Nouvelle République du Centre-Ouest » a donné en son temps un compte rendu de cette manifestation.

Communications. — M. Becquart signale qu'une exposition sur l'« Histoire du protestantisme en Agenais » est visible au Musée d'Agen du 12 décembre 1965 au 31 mars 1966. Il a relevé dans le catalogue quelques rubriques concernant le Périgord : un portrait d'Armand de Gontaud-Biron (1524-1592), gravure sur cuivre de Moncornet (n° 182); des lettres closes d'Henri IV déléguant M. de la Force pour faire exécuter dans l'Agenais l'édit de pacification, 1600 (n° 240); un portrait de Jacques-Nompar de Caumont-la Force, burin de Moncornet (n° 241); un document de mai 1771, relatif au synode des églises réformées du Périgord et de l'Agenais (n° 382).

Le Secrétaire adjoint a noté divers documents offerts aux amateurs par les marchands d'autographes : dans le catalogue n° 178 de Saint-Hélion, un ex-libris aux 3 roes d'échiquier de la maison du Cheyron du Pavillon (vendu 30 F), un dossier généalogique sur les Soulier de la Vigerie (prix 100 F), un autographe de Pierre Minard, conseiller au présidial de Périgueux, XVIII^e s. (30 F), un dossier concernant le marquis de Montmège, XVIII^e s. (50 F), un dossier sur les Loupiae (30 F); — dans le bulletin n° 78 de Théodore Tansky,

3 manuscrits sur parchemin de 1451, 1488 et 1498 relatifs aux Pons de Saint-Maurice. Il est fâcheux, ajoute M. Becquart, de voir ainsi dispersés pièce par pièce, et à des prix fort élevés, des documents provenant d'un même chartrier.

Faisant suite à l'intervention de M. de Laurière, lors de la séance du 2 décembre, sur la question de la grotte du Jubilé à Domme, notre collègue M. Alain Roussot nous a fait parvenir la mise au point ci-dessous : « L'étude que j'ai donnée pour le volume « Centenaire de la préhistoire en Périgord » n'est pas une œuvre d'historien, que je ne prétends pas être, mais essentiellement un *inventaire* des grottes et des abris ornés, où je ne mentionne que ce que je sais, ce que j'ai vu, éventuellement aussi ce que j'en pense. C'est donc une opinion personnelle que je donne pour la grotte du Jubilé à Domme, en fonction de ce que j'ai vu sur les parois, et non d'après les articles de presse déjà publiés. Des photographies m'ont été présentées jadis, sur lesquelles je n'ai pu distinguer les figurations annoncées.

« Deux courtes communications ont été faites par M. de Laurière à la Société préhistorique française en 1961 (je les cite), mais leur compte rendu ne nous apprend rien de bien précis. Il serait donc souhaitable que M. de Laurière publie soigneusement les relevés et les photographies des figurations gravées reconnues par lui; il prendrait ainsi date, définitivement, sur une documentation précise.

« La dernière phrase de ma notice (« sous réserve d'une exploration plus attentive ») ne correspond pas à une intention personnelle de faire des recherches à Domme, mais au souhait que M. de Laurière, ou toute personne mandatée par lui, déchiffre de nouvelles figures, si possible plus probantes; je serais alors le premier à me réjouir de devoir modifier mon texte. »

M. de Laurière entretient l'assemblée, d'après les *Archives parlementaires*, de l'intervention faite à la Chambre des Députés le 10 décembre 1831 par le maréchal Bugeaud sur un projet de loi relatif aux douzièmes provisoires pour 1832.

M. Jean Secret commente le récent effondrement de la coupole de l'abbaye de Boschaud, près de Villars. Tout en déplorant que ces ruines ne puissent être sauvées, il met l'accent sur le fait que de telles dégradations sont inévitables lorsqu'il s'agit de monuments non ouverts au culte; c'est le cas des églises de Castels, de Beilhac ou de Preyssac-d'Agonac, des chapelles de Trémolat, d'Aurillac-en-Périgord ou de Tresseyroux.

Notre vice-président a remarqué au château de Château-l'Évêque des armoiries dont les supports, extrêmement curieux, sont constitués par des hommes sauvages entièrement nus, traités comme des bâtons écotés. Il fait circuler d'autre part un plan de Périgueux, qu'on peut dater de 1871-1881, présentant un projet non exécuté pour le percement d'un cours Alsace-Lorraine.

M. Watelin, revenant sur l'église de Castels, signale que cet édifice est en cours de nettoyage. Les restes d'un bénitier roman viennent d'y être retrouvés par les Monuments historiques.

A propos de la chapelle Saint-Rémy d'Aurillac, M. Secondat précise que « les Amis d'Éugène Le Roy » ont ouvert une souscription pour sa restauration. Il pense que les fonds recueillis seront suffisants pour sauver l'essentiel et que le traditionnel pèlerinage du 24 août, si bien décrit dans « Jacques le Croquant », revivra peut-être un jour.

M. Secondat montre à l'assemblée un très lourd bloc de pierre, peut-être un silex, où certains ont pu voir un crâne humain fossilisé. Il semble plutôt que cet objet, découvert dans une gravière de Charente-Maritime, tout près

de Saint-Michel-de-Rivière, soit purement et simplement une curieuse fantaisie de la nature.

Admissions. — M^{me} ROBIN, Conservateur de la Bibliothèque municipale de Périgueux; présentée par MM. le D^r Lafon et Jean Secret;

M. Lucien DUVAL, la Force; présenté par MM. Barthé et Secret;

M^e Michel LABROU, avocat, conseiller général du canton de Saint-Alvère, 28, rue Victor-Hugo, à Périgueux; présenté par MM. Lachaud et Secret;

M. René CHAPOTOT, « la Chapelle », Savignac-les-Eglises; présenté par MM. le D^r Maleville et le Cdt Duroux;

M. Christian JOUSSEIN, 9, rue du Petit-Réservoir, à Périgueux; présenté par MM. Pierre Dubourg et Jacques Gleizon;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire adjoint,

N. BECQUART.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 3 FEVRIER 1966

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r LAFON, PRÉSIDENT.

Présents: 39. — Excusés: 8.

M. le Président rappelle qu'aux termes de l'article 8 des statuts, l'assemblée de ce jour doit procéder au renouvellement du Conseil d'administration et approuver le compte de gestion du Trésorier. Les bulletins de vote sont distribués et des éclaircissements fournis à M. l'abbé Cadalen, qui demande qu'à l'avenir la liste des candidats soit élargie. Le scrutin interviendra après les communications.

Félicitations. — M. l'abbé Grillon et M. le D^r André Voulgre, nommés respectivement mainteneur et maître-ouvrier du Bournat.

Remerciements. — M^e Jacques Biget et M^{me} Robin.

Entrées d'ouvrages. — Michèle Babou-Kapferer, *Aspects de la tapisserie contemporaine* (Périgueux, Fanlac, 1965), avec une préface de M. P.-M. Grand; hommage de l'auteur.

Talleyrand (Paris, Bibliothèque nationale, 1965), avec une préface de M. Etienne Dennery; don de M. Jean Lassaigue. C'est le catalogue d'une exposition parisienne consacrée au grand homme d'Etat.

Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves du Lycée national de Henri IV de Bergerac, 1965, n° XXXVII; offert par M. Robert Coq.

Trois extraits de presse offerts par M. Pierre Jouanel: « Un ouvrage amer

et audacieux du Professeur Leroi-Gourhan, la préhistoire recommence », par M. P.-M. Grand (extr. du « Monde », 10 décembre 1965) ; — « Le procès de Viollet-le-Duc n'est pas clos », par M. Bernard Champigneulle (extr. du « Figaro », 2 décembre 1965) ; — compte rendu de l'exposition Talleyrand à la Bibliothèque nationale (extr. du « Figaro », 1^{er} décembre 1965).

M. le Président remercie les divers donateurs.

Revue bibliographique. — A noter dans *Lemouzi*, n° 17 (janvier 1966), la suite d'un travail de M. Antoine Pélissier sur « Ségur en Limousin ».

M. le Président a relevé dans le *Bulletin de la Société préhistorique française, études et travaux*, t. LXII (1965), fasc. 1, un article de MM. Henri Delporte et Roger David, « L'évolution des industries moustériennes à la Rochette, commune de Saint-Léon-sur-Vézère (Dordogne) », ainsi qu'une « Contribution à l'étude du paléolithique inférieur et moyen dans le Nord-Agenais (région comprise entre le Lot et la Dordogne) », par le Dr J. Lejards. Cette dernière étude intéresse le canton d'Issigeac.

Le même *Bulletin, comptes rendus des séances mensuelles*, n° 8 de novembre 1965, résume une communication de M. l'abbé Glory sur la grotte ornée de la Batusserie, près de Thonac, ainsi qu'un « Essai d'interprétation de « La Lieorne », de Lascaux », dû à M. Orvar Nybelin. Le n° 9 de décembre du même périodique rend compte du récent ouvrage de notre collègue M. le Dr Cheynier, « L'abri Lachaud, à Terrasson », et contient un article de cet auteur sur « Les têtes de brochet, fossile directeur du Saint-Germien (proto-magdalénien II b) ».

Le *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, 4^e série, n° 4 (octobre-décembre 1965), apporte l'habituelle moisson d'articles sur l'auteur des « Essais ».

On note dans *Vieilles maisons françaises*, n° 27 (janvier 1966), un article signé Gréveœur sur « L'église romane de Vieux-Castels ».

Le *Périgourdin de Bordeaux*, n° 391 (janvier 1966), signale un article du regretté Dr Deguiral dans la revue « Pyrénées », consacré au séjour que fit Maine de Biran à Saint-Sauveur en Bigorre, en 1816. M^{me} Verger-Pratoney rend compte dans le même journal d'une réunion tenue au château de Neuvic par l'Académie des arts et lettres du Périgord, ce qui rappelle à notre Président d'amusants souvenirs personnels sur cet édifice.

La Vie bergeracoise, n° 15 (janvier-février 1966), publie une lettre inédite de Maine de Biran, la suite de l'« Historique des rues de Bergerac », par notre collègue M. Coq et des « Souvenirs du 108^e R.I. par M. le Dr Lafou. M^{me} G. Maireau évoque dans le même numéro la figure de Jean de Blois, comte de Penthhièvre et « breton d'Aquitaine ».

Notre Bulletin, journal des Usines Marbot, poursuit dans son n° 404 (23 décembre 1965) la publication de l'étude de M. le Dr Gausson, « La préhistoire de Neuvic et des environs ».

M. le Président a noté dans les *Actes du 89^e Congrès national des Sociétés savantes* (Lyon, 1964; Section d'histoire moderne et contemporaine, t. II, vol. II, p. 945), un article du Colonel F. Reyniers, « Le journal de bord du « Caméleon », corvette à vapeur attachée à la personne du maréchal Bugeaud... (1844-1847) » : ce navire était commandé par un autre Périgourdin célèbre, Fourichon.

La même publication, ajoute M. Becquart, nous apprend que les archives de la loge « Les Amis persévérants et l'Étoile de Vézère réunis », Orient de Périgueux, ont disparu au cours de l'occupation. C'est ce qui ressort d'une enquête effectuée par M. D. Ligou, qui étudie au t. II, vol. I des *Actes* susdits, p. 31, le fonds maçonnique de la Bibliothèque nationale.

Compte de gestion du Trésorier. — M. Aublant donne lecture du compte

de gestion qu'il a établi pour 1965. Ce document fait apparaître une situation financière satisfaisante. M. le Président exprime au dévoué Trésorier les félicitations et les remerciements de la Société; il demande à l'Assemblée de lui donner le traditionnel *quitus*, ce qui est fait à mains levées.

Communications. — Le Secrétaire adjoint signale la récente publication d'une nouvelle édition des « Essais », de Montaigne, par Pierre Villey et V.-L. Saulnier (Paris, Presses universitaires de France, 1965), avec un important appareil critique.

Il vient de prendre connaissance d'un roman de la Marquise de Pindray d'Ambelle, *Esquisse du vieux Périgord, Monsieur de Puylobard* (Paris, Plon, 1925), qui ne semble pas avoir été signalé dans notre *Bulletin* lors de sa parution. Le récit se déroule vers 1820 dans la région de Fontroubade, en Nontronnais.

M. Becquart a noté dans « Périgord Actualités », n° 249 du 22 janvier 1966, un entrefilet sur les origines prétendument périgourdines de Gérard de Nerval, qui est né et mort à Paris (1808-1855). Le poète, qui se nommait en réalité Gérard Labrunie, projeta des voyages en Agenais et en Périgord pour tenter de dresser sa généalogie. Cette question a déjà été évoquée dans notre *Bulletin* (1953, p. 113, et 1955, p. 12); notre collègue M. Jean Lassaigne s'en est également préoccupé dans « Périgord Actualités », n° 138 (1963). Enfin, l'« Intermédiaire des chercheurs et curieux », n° 179 (février 1966), signale que d'après Louis de Nussac, la famille paternelle de Nerval serait originaire du village de la Brunie, paroisse de Turenne. M. Lassaigne ajoute qu'il fournira prochainement une mise au point sur cette question.

Le Secrétaire adjoint dépose sur le bureau l'état des accroissements des Archives de la Dordogne en 1965; ce document sera publié dans un prochain *Bulletin*.

M. Jean Secret entretient l'Assemblée d'un triptyque du XVI^e siècle conservé à Brantôme, sur le mur Ouest du pavillon Renaissance situé à l'extrémité du pont coudé. C'est une œuvre de provenance espagnole aux bas-reliefs pittoresques et expressifs; y sont notamment figurés un saint Jérôme avec son lion apprivoisé, un saint Pierre et un ange de l'Annonciation très remarquable.

M. Aublant a relevé dans la presse du jour l'annonce d'un éroulement au château de Fénelon: l'une des tours de guet de l'enceinte de défense s'est brusquement effondrée après le passage d'un avion supersonique.

M. Ardillier annonce à l'Assemblée que M. Sarraudet prononcera une conférence sur Lascaux, le vendredi 4 février, à 7 h. 40, sur la chaîne régionale de télévision.

Correspondance. — M. de Laurière, répondant à la mise au point faite par M. Alain Roussot sur la question de la grotte du Jubilé, à Domme, nous envoie le texte suivant qui met fin à cette polémique: « M. Roussot ne répond pas dans le sens demandé à ma critique dont il fut l'objet. Je lui ai reproché de ne pas m'avoir contacté au sujet de mes découvertes à Domme, ainsi que l'esprit tendancieux et erroné avec lequel il a fait son historique. Je n'ai pas à indiquer ceci ou cela, comme il le demande, c'est à lui de se justifier clairement.

» Les photographies dont il parle ont été conservées par certaines personnes au moment de leur rejet par mes soins, comme je l'ai indiqué à la séance du 2 décembre. Cependant, dans un esprit d'apaisement, je considère l'incident comme clos. »

Elections. — Il est procédé aux élections annoncées au début de la séance. MM. Bélanger et Bouchereau sont chargés du dépouillement des votes.

Ont obtenu (sur 39 votants):

MM. Aublant, Becquart et J. Lassaigue: chacun 39 suffrages;

MM. Coq et Secret, M^{lle} Desbarats et M^{me} Ponceau: chacun 38 suffrages;

MM. Cheyrier, Lafon et Saint-Martin ainsi que M^{me} Gardeau: chacun 37 suffrages;

MM. Borias, Gullmann, Ponceau et Secondat: chacun 36 suffrages.

M. le Président proclame ces résultats et remercie l'assemblée du témoignage de confiance et d'estime qu'elle vient de donner une fois de plus à ses membres conseillers.

Admissions. — M. le D^r Claude GUICHARD, professeur agrégé de pharmacie, 1, rue Chancelier-de-l'Hôpital, Périgueux; présenté par MM. Becquart et Secret;

M. Jean-Pierre THOMAS, 13, rue Paul-Louis-Courier, Paris VII^e; présenté par MM. le D^r Bourland et Secret;

M. le Colonel René THAMIGNON, directeur de la Protection civile, 18, rue Président-Wilson, Périgueux; présenté par MM. Becquart et Secret;

M. Michel ROQUEJEFFRE, 78, boulevard Brune, Paris XIV^e; présenté par MM. Becquart et le D^r Pierre Roquejeoffre;

M^{me} Géraud LAVERGNE, 18, rue du Plantier, Périgueux; présentée par MM. Aublant et le D^r Lafon;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire adjoint,

N. BECQUART.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à l'issue de la séance et ont désigné comme suit le nouveau Bureau:

Président: M. le D^r Charles Lafon.

Vice-Président: M. Jean Secret.

Secrétaire général: M. Noël Becquart.

Secrétaires adjoints-bibliothécaires: M^{lle} Renée Desbarats; M^{me} Guy Ponceau.

Trésorier: M. Pierre Aublant.

Trésorier adjoint: M. Léon Gullmann.

SEANCE DU JEUDI 3 MARS 1966

PRÉSIDENCE DE M. JEAN SECRET, VICE-PRÉSIDENT.

Présents: 30. — Excusés: 5, parmi lesquels notre Président, M. le D^r Lafon, retenu à la chambre par les suites d'une chute récente heureusement sans gravité.

Remerciements. — M^{me} Gérard Lavergne, MM. Roquejeoffre et Termignon.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Une boîte de clichés négatifs concernant divers monuments du Périgord et provenant de M^{lle} Aviat; offert par M^{lle} Delmon.

Le Monde diplomatique, n° 142, janvier 1966, où M. Saint Martin a remarqué un article signé F.H., « L'âge de pierre au XX^e siècle, les peuples à civilisation archaïque face au monde moderne »; don de M. Saint-Martin.

Croix-Rouge Française, Comité de Bergerac, Festivités du dimanche 26 septembre 1965 (Bergerac, Impr. générale du Sud-Ouest, 1965), plaquette où il est notamment rendu compte de la célébration du 20^e anniversaire de présidence de M. Robert Coq; offert par ce dernier.

7 photographies et 7 photocopies reproduisant quelques pages relatives au Périgord, du *Dictionnaire universel de la France* de Robert de Hesseln, publié à Paris chez Desaint en 1771; don de M. Paul Lescure.

M. le Président remercie les divers donateurs.

Correspondance. — M. Secret donne lecture d'une lettre de M. Agelasto, propriétaire du château de Fénelon, proposant que la Société émette une protestation auprès des autorités compétentes en vue de la cessation des vols supersoniques au-dessus des régions où sont situés des monuments historiques. L'assemblée accepte à l'unanimité cette suggestion, un vœu sera rédigé par le Secrétaire général et adressé à M. le Préfet de la Dordogne.

La Fédération historique du Sud-Ouest annonce que son XIX^e Congrès d'études régionales se tiendra à Sainte-Foy-la-Grande, les 7 et 8 mai prochains; les thèmes proposés sont les suivants: 1^o Sainte-Foy-la-Grande et ses environs (histoire, art, archéologie, économie); 2^o le village. Les adhésions de principe devront être données avant le 1^{er} avril, les résumés des communications projetés seront reçus au secrétariat du congrès jusqu'au 24 avril.

Le XVIII^e Congrès préhistorique de France aura lieu en Corse du 4 au 14 avril 1966, des excursions sont prévues en Corse et Sardaigne. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 mars.

Revue bibliographique. — M. le Président a noté dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, t. VIII, 4^e série, 1965, p. 83, un article de M. René Crozet, « La frise de la Maison-Dieu de Montmorillon et ses rapports avec la sculpture chartraine, bourguignonne et bouronnaise ». Ces parentés stylistiques pourraient être étendues au Périgord et un rapprochement fait, notamment, avec le portail Nord-Ouest de l'église de Bussière-Badil.

La *Revue de l'Agonais*, 91^e année, 1965, p. 331, publie un article de M. J. Charbouneau, « Le Moyen-Dropt, ancienne frontière du matériau de construction ». S'appuyant sur des observations géologiques très précises, l'auteur souligne les contrastes qui caractérisent les constructions (églises ou habitations) de la rive droite et de la rive gauche du Dropt moyen.

Le *Bulletin de la Section d'histoire moderne et contemporaine* du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1965, fasc. VI, contient un travail de M. Louis Trénard, « Projet de publication de l'enquête des intendants (1698) ». L'enquête dont il s'agit fut réalisée pour faciliter l'instruction du duc de Bourgogne et lui mettre sous les yeux un tableau aussi exact que possible du royaume qu'il devrait gouverner. M. Trénard pense que Fénelon a pu être l'auteur de cette enquête, mais d'autres historiens en attribuent la paternité soit à Vauban soit au duc de Beauvillier.

M. Becquart a relevé dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, 1966, n° 1, p. 59, un article de notre collègue Mme Denise Robin, consacré au compte

rendu de l'inauguration des nouveaux aménagements de la Bibliothèque municipale de Périgueux en juillet 1965.

On note enfin, dans *La vie bergeracoise*, 1966, n° 16, une étude de M. Coq sur les petites orgues de l'église Notre-Dame de Bergerac, la suite de l'« Historique des rues de Bergerac » par le même auteur, ainsi qu'un texte de M. P. Jouanel relatif au service des bateaux à vapeur sur la Dordogne en 1868.

Communications. — La librairie Henri Saffroy, signale M. Beequart, offre aux amateurs de documents, dans son bulletin n° 47 de février 1966, une lettre signée de Bugeaud au lieutenant général de Bourjolly, relative aux opérations militaires contre Abd-el-Kader en 1845 (prix 325 F), un mandement d'Henri III datant de 1587 et dressé au camp de Pluviers (prix 150 F), ainsi que deux pièces émanant de Talleyrand, vendues respectivement 70 et 380 F.

Le Secrétaire général présente le *Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien* que viennent de publier MM. Michel Fleury et Louis Henry (Paris, Institut national d'études démographiques, 1965). Ce petit volume sera fort précieux, non seulement aux historiens de la démographie qui y trouveront la méthode à suivre pour l'utilisation rationnelle des registres paroissiaux, mais aussi aux auteurs de travaux généalogiques. L'ouvrage indique en annexe que 9 communes de la Dordogne ont été dépouillées par l'Institut: Auriac-de-Bourzac, la Canéda, Festalemps, Issigeac, Monmarvès, Saint-Paul-la-Roche, Sarlat, Villars et en partie Belvès.

Les Archives de la Dordogne ont reçu récemment l'inventaire dactylographié du fonds de Gourgues, conservé aux Archives nationales sous la cote 109 AP et acheté en 1954 à la famille de Brandois. Cet ensemble très important, qui provient du château de Lanquais, comprend d'une part la collection réunie par le Vicomte de Gourgues, auteur du *Dictionnaire topographique*, d'autre part des archives familiales intéressant surtout le Bordelais. La collection contient de nombreux documents d'intérêt militaire sur la guerre de Cent Ans, des pièces de toute nature sur le Sud-Ouest et le Périgord, des autographes de Montaigne et de divers membres de sa famille, des lettres et actes émanant des rois de France, ainsi qu'une belle série de chartes fausses dites « chartes des croisades », qui ont été étudiées par M. Bautier en 1956 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Il doit encore exister au château de Lanquais, ajoute M. Secret, des collections d'un autre genre réunies autrefois par le Vicomte de Gourgues: fragments de sculptures, objets de serrurerie, préhistoire.

M. Beequart rend compte d'un article fort intéressant de M^{me} Higonnet, « Un dénombrement des paroisses et des feux de la sénéchaussée de Périgord en 1365 », publié dans le *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610)* du Comité des Travaux historiques et scientifiques, année 1962 (Paris, 1965). C'est un document de la Bibliothèque nationale, déjà partiellement utilisé en 1926 par M. Maubourguet dans le premier volume de son *Périgord méridional*. M^{me} Higonnet dresse pour la première fois deux cartes qui seront extrêmement précieuses: celle des 59 châtellenies du Périgord au xiv^e siècle avec leurs limites, et celle de la densité par feux au km² pour toutes les paroisses de la sénéchaussée. Quelques erreurs de détail, inévitables dans un travail de ce genre, ont été relevées par le Secrétaire général: « de Caslusseto » doit être traduit par Chalusset (commune de Jumilhac) et non par Saint-Crépin-Carlucet; « de Fonte Gaufferio » n'est pas Fontgalao mais Fontgauffier (commune de Sagelat); « de Buseuriaco », sans doute erreur de copiste, doit être identifié avec Tourtoirac; « de Faya » est très certainement Faye (commune de Ribérac); « de Aquis Sparcis » n'est pas en Lot-et-Garonne mais en Dordogne, c'est l'ancienne

commune d'Aiguesparses aujourd'hui rattachée à Mazeyrolles; enfin « de Cassanhas » doit être Chassignes, commune du canton de Ribérac.

Notre collègue M. Deschamps, domicilié à Bonnes (Charente), a lu avec intérêt le récent article de M. Sarradet sur Castel-Merle dans le *Bulletin* de 1965, p. 170. Il veut bien nous signaler des fragments de tuiles romaines repérés par lui à Saint-Jean-de-Cole, à Saint-Martin-de-Fressengeas et à Saint-Pierre-de-Cole.

M. Pierre Vigy, de Terrasson, nous a fait parvenir une note sur « le culte à l'âge du bronze dans l'oppidum de Terrasson ». Ce très beau complexe de remparts, caïens, tholoï et autres constructions a déjà été sommairement décrit par M^{me} de Maleville en 1955 au t. LXXXII, p. 84, de notre *Bulletin*. M. Vigy appelle cette fois l'attention des sociétaires, d'abord sur les dommages causés à l'oppidum par de regrettables destructions, ensuite sur des « idoles » en calcaire qui sembleraient indiquer à cet endroit l'existence d'un culte du feu, assorti de sacrifices rituels. MM. Becquart et Secret font circuler les photographies envoyées par M. Vigy et soulignent qu'en la matière on ne saurait être trop prudent pour dégager des conclusions valables. Le Secrétaire général montre également à l'assemblée le dossier photographique constitué sur l'oppidum par l'ancien Directeur départemental de la Construction, M. Dufour.

M. Jean Secret signale au château du Puy-Saint-Astier une toile non encadrée qui semble avoir été peinte à la fin du xv^e siècle. Elle représente deux personnages affrontés, l'un masculin, l'autre féminin, avec entre eux un socle portant un casque à lambrequins, orné de plumes multicolores. Une inscription permet d'identifier les portraits, il s'agit de Poncet de Chancel, capitaine de 50 hommes d'armes, tué à la bataille de Pavie, et de Françoise de La Porte du Puy-Saint-Astier.

M. le Vice-Président a relevé, dans le *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1964, p. 59, une communication de M. J. Vezin sur un sacramentaire limousin du x^e siècle conservé à Madrid (manuscrit n° 35 de la Bibliothèque de l'Académie d'histoire) : ce document, de type grégorien gélasianisé, comporte des messes en l'honneur de saint Front.

M. Secret fait également circuler, de la part de notre collègue M. Benoist, des photographies du château de Montaigne au lendemain de l'incendie de 1884 et la reproduction d'un chapiteau roman de provenance indéterminée.

Il entretient l'assemblée des projets d'excursion élaborés par le Bureau : on se rendra en juin au château de Commarque, l'une des plus belles ruines de la Dordogne, en septembre à Monbazillac où se tiendra en même temps la séance mensuelle.

M^{me} Desbarats étudie le double monogramme du portail Renaissance de l'église de Sorges, on lira le texte de sa communication dans un prochain *Bulletin*.

M. Soubeyran a pu identifier une pièce de monnaie trouvée par M. Gauthier, photographe, dans son jardin à Périgueux, parmi des terres provenant du parc de l'Hôtel de la Division. Il s'agit d'un denier en argent de Geoffroi II Martel (vers 1040), fils et successeur de Foulques Nerra, comte d'Anjou.

Notre collègue communique d'autre part à l'assemblée la liste des objets d'art prêtés par le Musée du Périgord pour diverses expositions au cours de l'année 1965. A signaler tout particulièrement parmi ces objets un bas relief en calcaire représentant un très joli buste d'ange sculpté au nimbe en verre bleu incrusté, qui a été présenté aux Archives nationales lors de l'exposition « Pèlerins et chemins de Saint-Jacques » (n° 563 du catalogue de l'exposition).

M. Soubeyran souligne l'erreur commise dans ledit catalogue, imputable à une hypothèse de Marcel Aubert, qui crut voir en 1927 dans ce bas-relief un fragment du tombeau de saint Front. Une lettre du Marquis de Fayolle conservée au Musée dément formellement cette attribution.

Admissions. — M. Gaston ROCARIES, Palais de Justice, Périgueux, présenté par MM. Bitard et Lagrange;

M. Eugène LAMONZIE, château de Miremont à Mauzens-Miremont; présenté par MM. Becquart et Secret;

M^e André BRENDEL, avoué, 4, cours d'Alsace-Lorraine, à Bergerac, et domaine de Landrivie, Lamonzie-Montastruc; présenté par MM. Coq et Jouanel;

M. Jean-Pierre NAUDAIN, professeur, la Bise, 13, boulevard Jean-Jaurès, à Soyaux (Charente); présenté par les mêmes;

M. Michel LAFAYE, agent d'exploitation P. et T., Saint-Cyprien; présenté par M^{mes} Sadouillet-Perrin et M. Zehnacker;

M. Ludovic TABANOU, Saint-Cyprien; présenté par M^{lle} Soulié et M. Zehnacker;

M^{me} Germaine SATRAGNO, Bayac par Couze-et-Saint-Front; présentée par M. Jean-Noël Biraben et M^{lle} Charreyre;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président de séance,

J. SECRET.

COMPTE DE GESTION DU TRESORIER

EXERCICE 1965

Mes chers Collègues,

Il est certainement fâcheux pour un trésorier d'avoir à présenter des comptes en déficit. C'est pourtant ce que je vais devoir faire aujourd'hui devant vous pour l'exercice qui vient de s'écouler. Mais après cet inquiétant préambule je ne veux pas tarder plus longtemps à vous rassurer.

Le déficit de cette année tient à des causes parfaitement normales et ne met nullement en péril la solidité de votre Société, dont la gestion, vous le savez, a toujours été prudemment et parfaitement assurée par mes prédécesseurs, sous l'égide de votre Conseil d'administration. Il a été ainsi mis en réserve, au cours des années passées, des sommes importantes, en prévision d'une utilisation ultérieure. Le moment de cette utilisation — d'ailleurs très partielle — est venu.

Nous avons publié, je ne vous l'apprendrai pas, un important fascicule spécial pour commémorer le Centenaire des découvertes préhistoriques en Périgord. Il aurait dû paraître en 1964. Mais diverses circonstances ont retardé sa sortie jusqu'en mai 1965. Je dois noter au passage que nous avons reçu de divers côtés des félicitations pour l'intérêt et la présentation de ce petit volume. La participation au tirage de l'Office départemental de Tourisme de la Dordogne nous a permis d'obtenir un meilleur prix de revient. Nous avons cédé cette livraison hors série à un prix de faveur — inférieur de 25 % environ au prix de revient — à tous ceux de nos collègues qui l'ont souscrité avant le mois d'avril 1965. Nous avons à ce jour vendu 188 exemplaires; il reste à la charge de la Société une somme ronde de 2.000 francs, qui s'amortira au fur et à mesure de nouvelles ventes.

La deuxième grosse dépense que nous avons engagée est une dépense de modernisation de l'habitat. Elle concerne l'installation du chauffage central au premier étage de notre Hôtel. Là encore l'amélioration du loyer qui sera perçu nous permettra d'amortir l'installation dans des délais raisonnables et de rémunérer convenablement le capital immobilisé.

Pour importantes qu'aient été ces dépenses, elles étaient d'autant plus justifiées qu'elles étaient possibles du fait de nos ressources, qu'elles sont dans l'ensemble rentables et que l'actif de votre Société reste très substantiel. Elles ont d'ailleurs été prises en charge, à concurrence de 50 % environ, par les recettes de l'exercice 1965.

Voyons maintenant l'ensemble de nos comptes.

En 1965 j'ai encaissé 660 cotisations et abonnements contre 661 en 1964. Mais il reste encore beaucoup trop de retardataires: 29 membres titulaires et 5 abonnés ne se sont toujours pas mis à jour, malgré deux rappels personnels. Il est à craindre que quelques-uns ne soient définitivement perdus pour nous. Comme les années précédentes un assez grand nombre de nos collègues ont bien voulu arrondir leur cotisation, quelques-uns l'ont fait d'une façon très substantielle. Je les remercie tous bien vivement.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 31 nouveaux membres titulaires et 6 abonnés. Malheureusement nous devons déplorer quatre décès. Outre celui de notre très regretté Secrétaire général, M. Géraud Lavergne, — qui a été unanimement ressenti et nous a valu de nombreux témoignages de sympathie —, ce sont ceux de MM. Berthelot, Debidour et Wilhelm. Nous adressons à leur mémoire un souvenir ému et fidèle.

Voici enfin des chiffres qui illustreront mieux que tout ce que je pourrais vous dire la vie de votre Société. Je précise que celle-ci n'a absolument aucune dette à ce jour. Tout est payé. La situation est parfaitement nette.

RECETTES :

Cotisations 609	5.507,90
Abonnements 51	579
Ensemble 660	6.086,90
Encaissement de cotisations 1964 arriérées	82
Droits de diplômes : 31 admissions	93
Dons, majorations de cotisations	241
Subvention du Conseil Général de la Dordogne	500
Participation de l'Office de Tourisme de la Dordogne au numéro du Centenaire de la Préhistoire en Périgord	3.015
Ventes de bulletins et d'ouvrages	1.876,25
Arrérages et intérêts	1.436,71
— Fonds d'Etat	605,80
— Caisse d'Epargne	830,91
Loyers des immeubles et remboursement de charges	3.595,70
Excursion de juin	1.178
Divers	55,30
Total des Recettes	18.159,86

DEPENSES :

Bulletin année 1965, 4 livraisons	4.419,14
— Impression	3.814
— Clichés	271,30
— Frais de distribution	333,84
Numéro spécial « Centenaire de la Préhistoire en Périgord »	6.374,18
Frais d'envoi de diplômes, d'ouvrages vendus et rappels de cotisations arriérées	80,91
Frais de correspondance	82,19
— Secrétaire Général	22,35
— Trésorier	59,84
Frais de bureau	62,30
Abonnements et cotisations	93
Achats d'ouvrages et documents	17
Frais de gestion des immeubles	2.428,82
— Impôts, taxes, assurance	1.538,86
— Chauffage et éclairage	120,64
— Eau et compteurs	144,90
— Réparations et entretien	624,42
Travaux neufs : installation chauffage central au 1 ^{er} étage, 18, rue du Plantier	8.460
Excursion de juin et hommage au Professeur Testut	1.222
Divers	115,30
Total des Dépenses	23.354,84
Total des Recettes de l'exercice 1965	18.159,86
Total des Dépenses de l'exercice 1965	23.354,84
Excédent de dépenses en 1965	5.194,98

L'actif de la Société à ce jour, toutes dépenses réglées, se décompose ainsi :

— Espèces en caisse	88,53
— Solde du Compte de Chèques Postaux Limoges 281.70	65,74
— Solde du Compte Chèques N° 21954 à la B.N.C.I., Périgueux	298,84
— Livret Caisse d'Epargne de Périgueux N° 53091	28.930,91
Disponible	29.384,02
— Titres en dépôt à la Banque de France, coffre 6/21 pour leur valeur au pair :	
60 F. Rente 5 % 1920. 1960 amort. Série 23, N° 6013	1,200
205 F. Rente 5 % perpétuelle. N° 23873	4,100
45 F. Rente 4 1/2 1929. 1960 amort. Série 11, N° 1508 ..	1,000
295 F. 80. Rente 3 % 1945-54 amortissable	9,860
Certificats 11.231, 11.232 et 11.233.	
Réalisable	16.160
— Immeubles de la Société. Valeur d'achat.	
18, rue du Plantier, Périgueux	2.200
16, rue du Plantier, Périgueux	2.256,04
Immobilisé	4.456,04
Total général de l'Actif	50.000,06

P. AUBLANT.

DÉCOUVERTE D'UN CIMETIÈRE BARBARE A PAUSSAC-SAINT-VIVIEN

En novembre 1964, à l'occasion de travaux de défrichage, M. Pommier, agriculteur à la Blancherie, hameau de la commune de Paussac-Saint-Vivien, (à 15 kilomètres à l'ouest de Brantôme), a mis partiellement au jour quelques cuves de sarcophages. Ayant vidé l'une d'elles, il y trouva une plaque-boucle. Comme délégué au recensement des Monuments historiques, je fus averti et obtins l'arrêt des travaux sur le terrain renfermant les tombes jusqu'au printemps 1965. Une fouille de sauvetage fut décidée pour ce moment.



Cimetière barbare de Paussac-Saint-Vivien

VUE D'ENSEMBLE

La fouille exécutée par mes soins et par ceux de M. Gauthier, assistant auprès de la Direction des Antiquités historiques, a eu lieu en juin (14, 15, 16, 17) et en juillet (6, 7, 15, 16, 29, 30).

On peut dès maintenant exposer les premiers résultats de cette fouille. Une nécropole dont on a dégagé et fouillé trente et une sépultures est située à mi-hauteur sur le flanc d'une colline exposée au Sud-Est. Les tombes sont recouvertes d'une très mince couche de terre stérile (de 10 à 40 cm. en moyenne). Les sarcophages sont fort rapprochés et généralement orientés vers l'Est. Tous ont perdu leur couvercle et certaines tombes très bouleversées semblent avoir été violées. On y trouve un squelette, ou deux squelettes superposés ou juxtaposés, ou même plus encore (une tombe renfermait quatre crânes et des ossements en vrac). Les cuves ont été fortement endommagées par des passages de charrires.

Au contraire les inhumations en pleine terre sont absolument intactes. Chacune contient un seul squelette dont les ossements sont restés en connexion anatomique. Elles sont cependant situées à une profondeur trop faible pour être épargnées par un second labour. Ces inhumations sont plus rigoureusement orientées à l'Est que ne sont les sarcophages.

Elles présentaient cependant une réminiscence de ceux-ci par la présence, soit d'une pierre disposée au sommet du crâne, soit de deux pierres disposées de part et d'autre du crâne.

La nécropole a fourni un mobilier abondant et relativement homogène; au total vingt-neuf pièces ont été recueillies :

- 3 lames de poignard,
- 7 fibules ansées symétriques,
- 10 plaques-boucles ou boucles de ceinture,
- 7 bagues en métal,
- 1 pendentif en verre,
- 1 silex taillé.

Il faut ajouter une série de tessons de poterie noire.

Le plus grand poignard mesure 25,5 cm. de l'extrémité de la lame à la pointe de la soie. La largeur de la lame est de 3,4 cm.

Les fibules ansées symétriques sont de petite taille (4 cm. en moyenne), souvent décorées au poinçon de quelques ocelles. Quelques-unes conservent des traces d'émail. La plus grande mesure 5,8 cm.

Les plaques-boucles, de forme trapézoïdale, portent des languettes de fixation percées d'un trou. Elles sont soit en fer (l'une d'elles est décorée de fils d'argent incrustés), soit en bronze souvent sans décor. Le plus grand exemplaire avec bosselles d'étain (?) rapportées servant d'ornement, comporte une plaque mesurant à elle seule 10 cm. Le métal est un alliage où l'étain

et le plomb sont sans doute présents, peut-être même l'argent. L'exemplaire trouvé par le propriétaire est en bronze.

Deux des sept bagues en métal méritent enfin d'être signalées; faites d'un alliage blanc, elles comportent l'une et l'autre un décor gravé (lettres ?).



Cimetière barbare de Paussac-Saint-Vivien
SPECIMEN DU MOBILIER DECOUVERT

La série de plaques-boucles et les fibules permettent de dater cet ensemble de la seconde moitié du VII^e siècle.

Il a donc été du plus haut intérêt d'explorer cette nécropole bien datée, où les violations de sépultures n'ont affecté qu'une faible partie des inhumations, et qui livre un mobilier riche et abondant.

Profitant des derniers beaux jours de la saison, les travaux ont donc repris au début de novembre et ont permis de terminer la fouille de cette nécropole. Les dernières tombes en pleine terre, dont celle d'un enfant, ont livré une bague et une grande plaque-boucle hémisphérique, en bronze, à bossettes ¹.

René WATELIN.

¹ Terminant, je remercie vivement le propriétaire du terrain, M. Pommier, pour son extrême compréhension, ainsi que M. Gauthier, et M. Audebert, jeune étudiant de Périgueux, qui a bien voulu nous apporter une aide précieuse dans ces fouilles.

LES CAMPAGNES DE CONSTRUCTION

DE LA

CATHÉDRALE GOTHIQUE DE SARLAT

Dans un article publié dans les *Actes du Congrès archéologique de Périgueux* (1927) ¹, Fr. Deshoulières a étudié les dates de construction de la cathédrale de Sarlat. L'aspect général de l'édifice et des textes peu nombreux l'ont amené à tirer des conclusions trop hâtives qui attirent des critiques, et qui, grâce à des documents d'archives récemment découverts, méritent d'être reconsidérées.

Nous ne reviendrons pas sur l'étude de la cathédrale romane, au sujet de laquelle M. Jean Maubourguet ² a déjà rectifié plusieurs des affirmations de Fr. Deshoulières, pour nous occuper seulement de la cathédrale actuelle, élevée sur l'emplacement de l'ancienne. Selon Fr. Deshoulières, la cathédrale, commencée sous l'épiscopat d'Armand de Gontaud-Biron ³, le 6 février 1505 (n. st.), aurait été terminée au cours du xvi^e siècle, à une date indéterminée, et serait donc tout entière du xvi^e siècle.

Grâce à une étude attentive des textes déjà utilisés, grâce surtout à des textes nouveaux, nous croyons pouvoir affirmer qu'il n'en est rien, et que la cathédrale de Sarlat est dans son ensemble du dernier quart du xvii^e siècle.

Les textes relatifs à la cathédrale sont de deux sortes : les uns, purement négatifs, nous renseignent sur l'inachèvement de l'édifice commencé en 1505, les autres, plus intéressants, nous permettent de dater les périodes de la construction.

Nous trouvons dans la première catégorie envisagée, à la fois des textes d'archives présentant un caractère officiel, et

1. FR. DESHOULIÈRES, *Sarlat, la Cathédrale*, dans *Congrès archéologique de France*, t. 90 (1928), p. 271 à 280.

2. JEAN MAUBOURGUET, *A propos de la cathédrale de Sarlat*, dans *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. LIX (1932), p. 279-282. Sur une erreur contenue dans cet article au sujet de la date de la cloche dont l'installation a nécessité la première mutilation (connue) du clocher, cf. JONANET (André), *Sarlat - le clocher de l'abbatiale*, dans *B.S.H.A.P.*, t. LXXXIV (1957), p. 115, n. 10.

3. Armand de Gontaud-Biron, évêque de Sarlat de 1499 à 1519.

le témoignage d'un auteur vivant en Sarladais vers 1620, Tarde. De plus, d'intéressantes constatations peuvent être tirées de l'étude des finances ecclésiastiques du xv^e siècle.

Les Archives vaticanes ont conservé, à partir de 1640, les comptes rendus des Procès Consistoriaux ayant précédé la nomination des évêques au siège épiscopal de Sarlat. Les témoins sarladais du procès consistorial de Jean de Lingendes ⁴ en 1640 affirment tous que la cathédrale n'est pas terminée et qu'elle a besoin de grandes réparations. Antoine de Leygue, chanoine de l'église cathédrale, déclare « *in illa civitate esse ecclesiam cathedralam* ». Pascal de la Brousse, curé de Sarlat, s'exprime en termes à peu près semblables : « *est in eadem civitate cathedralis ecclesia, quae est non perfecta et variis reparationibus indiget* ». La déposition d'Antoine de Rupe de Surgières, bourgeois de Sarlat, est identique : « *quae ecclesia non est perfecta et magnis reparationibus indiget* ».

L'état de la cathédrale n'a pas varié pendant les épiscopats de Jean de Lingendes (14 juillet 1642-27 septembre 1647) et de Nicolas Sevin ⁵ (2 mai 1648-septembre 1657), comme nous l'apprend le procès consistorial de François II de Salignac de La Motte-Fénélon, qui s'est déroulé à Paris, le 13 janvier 1659 ⁶. Selon Pascal de la Brousse, « *in dicta civitate esse ecclesiam cathedralam, et indigere plurimis reparationibus, quod publicum est* ». Jean de Pignol, avocat au Parlement de Bordeaux, a répondu dans les mêmes termes aux enquêteurs ⁷.

L'état d'inachèvement et de délabrement de la cathédrale, tel qu'il ressortait des procès consistoriaux dont il est question plus haut, ne manqua pas de frapper la Cour de Rome. Le consistoire qui proclama Jean de Lingendes évêque de Sarlat lui imposa certaines directives pour l'administration de son diocèse, et parmi elles nous relevons la nécessité de veiller aux réparations de l'église cathédrale ⁸. La même recommandation est renouvelée lors des nominations de Nicolas Sevin et de François II de Salignac ⁹.

En se basant sur les documents examinés, on est amené, à l'encontre de Fr. Deshoulières, à admettre que la cathédrale de

4. Arch. Vat., *Process. Consist.*, vol. 40, fol. 703 v^o, 704, 705 v^o et 708. Sur Jean de Lingendes, cf. J. Valette, *Le rôle politique et religieux des évêques de Sarlat de 1519 à 1688*, dans *Positions de Thèse de l'École des Chartes*, année 1955, p. 68 et 69.

5. Sur Nicolas Sevin, cf. J. Valette, *op. cit.*, p. 68 et 70.

6. Arch. Vat., *Process. Consist.*, vol. 57, fol. 352 et 353.

7. Notons que les dépositions faites d'après un questionnaire identique pour tous les témoins sont en quelque sorte stéréotypées.

8. Consistoire du 14 juillet 1642. Arch. Vat., *Acta Camerarii*, vol. 18, fol. 115 v^o.

9. *Ibid.*, vol. 19, fol. 118 v^o et vol. 20, fol. 74 v^o.

Sarlat n'était pas achevée à l'avènement de François II de Salignac en 1659. D'ailleurs, cette constatation ressort d'un passage de la *Chronique de Tarde*, écrite vers 1620-1623. « Après avoir construit les chapelles qui devoient estre à l'entour du cœur, Armand de Gontaud-Biron laissa l'ouvrage en l'estat qu'il est encore »¹⁰. Il découle de cela qu'au début du XVII^e siècle, les travaux de construction de la cathédrale gothique n'étaient guère avancés, puisque seuls le chœur et les chapelles rayonnantes avaient été élevés sous l'épiscopat d'Armand de Gontaut-Biron (1499-1519). Et dès 1532, l'œuvre d'Armand était déjà en ruines puisqu'un arrêt du Parlement de Bordeaux du 4 juin 1532 ordonnait de démolir ce qui avait été élevé et de recommencer de nouvelles fondations¹¹.

Les textes examinés jusqu'ici, s'ils nous renseignent sur l'inachèvement de la cathédrale aux alentours de 1660, ne nous permettent pas de fixer une date à la reprise des travaux. Une nouvelle série de documents répond à cette question, et grâce à eux, nous pouvons connaître assez exactement comment l'édifice fut terminé.

Dès 1680, on envisage à Sarlat d'entreprendre des réparations à l'église cathédrale et même de la reconstruire. C'est ce qui ressort d'une transaction¹² passée par devant notaires à Paris, le 13 septembre 1680, entre François de Salignac¹³, évêque de Sarlat, et son chapitre cathédral. « Sont convenues en outre les parties que pour les réparations qui sont à faire en commun par le d. seigneur évesque et par led. chapitre, mesme en cas qu'il faille rebatir l'église cathédrale, le d. seigneur évesque fournira de cinq parties les trois et le chapitre les deux autres ».

Les travaux dont il était question dans cette transaction ne tarderont pas à être entrepris, et grâce à un chroniqueur presque contemporain, la *Continuation de Tarde*¹⁴, nous sommes parfaitement renseignés sur leur chronologie.

C'est en 1682 que sous l'impulsion de François II de Salignac les travaux commencèrent. « En l'an 1682, François de

10. TARDE, *Chronique* (édition de Gérard), p. 323.

11. Au sujet des travaux de construction au XVI^e siècle, cf. Géraud Lavergne, *Notes archéologiques. Travaux de la cathédrale de Sarlat au XVI^e siècle*, dans *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XLVII (1920), p. 155 et suiv.

12. Arch. Nat., Minutier Central, étude 98, liasse 273.

13. François de Salignac, évêque de Sarlat de 1659 à 1688, Oncle et parrain de Fénelou. A son sujet, voir J. Valette, *op. cit.*, p. 68 à 70.

14. La *Continuation de Tarde*, écrite vers 1715-1725, est conservée dans le ms. 100 de la Bibl. Mun. de Périgueux. Ce texte a été publié par Jean Valette, *La Continuation de la Chronique de Tarde (1623-1709)*, Bergerac-Paris, 1957, In-8°, 76 pp., 2 ill.

Salignac, evesque de Sarlat, fit rétablir son église cathédrale qui estoit de la façon que nous avons vu que Armand ¹⁵ l'avait laissée ¹⁶ ». Cette année on travailla à élever la voûte qui recouvre le chœur de 1505, qui ne semble pas avoir été voûté jusqu'alors ¹⁷. En même temps, les démolitions furent effectuées sur le côté Nord de la cathédrale. C'est ainsi que « la chapelle de Saint-Jean qui estoit sous le portique del Peyrou feust démolie ainsi que le portique qui estoit très beau, enrichi d'ornemens de pierre et de figures qui en relevoient l'esclat ¹⁸ ». Aussi, le terrain étant dégagé, dès 1683 « le seigneur evesque fit jetter les fondemens de la nef et des chapelles de l'église cathédrale de Sarlat, si bien que depuis les deux chapelles tout ce bâtiment feust édifié jusques au toit et feust parfait en 1685 ¹⁹ ».

Ainsi, selon le témoignage du Chroniqueur, les travaux d'achèvement de la cathédrale de Sarlat, commencés au cours de l'année 1682, ont été achevés en 1685 ²⁰.

Le « Gallia Christiana » ²¹, que Fr. Deshoulières cite sans l'utiliser, notait déjà le grand rôle joué par François II de Salignac dans la construction de la cathédrale : « *Cathedralis ecclesiae opera consummavit, navim adsoluit et concamaravit, et sex aediculis sacris auxil* ».

De ce fait, en tenant compte de l'article de M. Géraud Lavergne cité plus haut, et des textes récemment découverts, bien loin d'être tout entière du xvi^e siècle, comme le croyait Fr. Deshoulières, la cathédrale de Sarlat est un édifice commencé certes au xvi^e siècle, mais construit pour la plus grande partie dans la deuxième moitié du xvii^e siècle. De plus, subsistent encore, dans l'actuel bâtiment, d'importants restes romans ²². Les campagnes de construction semblent devoir être datées ainsi :

Le chœur, commencé en 1505, contient des vestiges romans, à l'ouest des deux chapelles latérales rectangulaires précédant la chapelle d'axe. Il n'était certainement pas terminé en 1530, lors des deux arrêts du Parlement de Bordeaux rendus les 4 mai et 2 août 1530 qui prescrivaient la démolition de ce qui avait

15. Armand de Gontaud-Biron.

16. *Continuation de Turde*, p. 27 de notre édition.

17. *Ibid.*, p. 27. « Il commença l'an 1682 par la voûte qui est sur le chœur, car l'ouvrage d'Armand de Gontaud avoit cessé là. »

18. *Ibid.*, p. 28.

19. *Ibid.*, p. 28.

20. D'ailleurs sous la mention de 1685, le chroniqueur écrit : « l'Eglise qui avoit été commencée depuis l'année 1682 et 1683 fust dans ses perfections l'année 1685. » *Ibid.*, p. 29.

21. T. II, col. 1529.

22. En ce qui concerne le clocher roman de la cathédrale, cf. Jonanel (André), *Sarlat, le clocher de l'abbatiale*, dans *B.S.H.A.P.*, t. LXXXIV (1957), p. 104 à 126.

déjà été construit. Cette démolition ne dut pas d'ailleurs être effectuée, et l'achèvement du chœur (construction de la voûte) est de 1682. Quant à la nef et aux chapelles adjacentes, elles furent édifiées de 1683 à 1685.

Au-delà d'une connaissance plus précise de l'édifice, les quelques textes nouveaux relatifs à la construction de la cathédrale gothique de Sarlat ont surtout l'intérêt d'attester le caractère récent de cette construction et de nous montrer ainsi qu'à la fin du xvii^e siècle il existait encore en Périgord des maîtres d'œuvre et des maçons capables d'édifier dans un style pourtant peu courant dans la région, une église gothique. Ce fait, déjà attesté en plusieurs cas, a le mérite d'attirer notre attention sur le maintien bien au-delà des dates longtemps retenues par les archéologues, de certains modes de construction qui ont ainsi survécu et ont été utilisés parallèlement à des styles nouveaux consacrés par la mode.

Jean VALETTE.

CATHERINE DE BOURBON

Dernière comtesse de Périgord

INTRODUCTION

Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, fut la dernière comtesse de Périgord. En cette qualité elle n'a guère laissé de trace dans nos archives locales ou, du moins, dans ce qui en reste. En revanche sa vie privée, qui fut passionnée, a été évoquée par les mémorialistes de son époque et a été exploitée par deux romancières. Tout récemment leurs œuvres ont inspiré à Pol Gordeaux le texte de bandes, illustrées par B. Duc, qu'a publiées le journal France-Soir ¹. Ce sont des ouvrages romanesques et il m'a paru nécessaire de contrôler les faits contés par leurs auteurs, pour les réduire à leurs justes proportions et pour éliminer tout ce que leur imagination avait pu y ajouter.

Je me suis rapidement aperçu que, pour cette vérification, il suffisait de s'occuper du premier en date de ces ouvrages, celui de M^{me} de La Force ², bien que celle-ci ait prétendu dans sa préface avoir écrit un livre d'histoire, et non un roman historique. Aussi je laisserai le plus souvent de côté le récit de M^{me} Hurltel ³ et celui de P. Gordeaux, dont les sources paraissent limitées au roman de M^{me} de La Force.

Cette dernière a utilisé les mémoires et pamphlets de l'époque imprimés ou encore manuscrits, sans indiquer de références. Elle a corsé certains épisodes, pour leur donner plus de relief, sans se soucier de leur succession dans le temps et dans l'espace; elle les a enjolivés et a ajouté trois longs hors-d'œuvre, qui n'ont aucun rapport direct avec le sujet.

J'ai pensé que Catherine de Bourbon et les principaux personnages qui ont joué un rôle dans sa vie, méritaient mieux

1. POL GORDEAUX, *Catherine de Bourbon et le comte de Soissons*, bande dessinée par B. Duc, *France-Soir*, du n° des 20-21 octobre au n° des 24-25 novembre 1963 inclus.
2. R. de CAUMONT-LA FORCE, *Anecdotes galantes ou histoire secrète de Catherine de Bourbon, duchesse de Bar, sœur d'Henri le Grand, etc.*, Nancy, 1703. Cet ouvrage a été réédité partiellement ou en entier en 1709, 1713 et 1714.
3. ALICE HURTEL, *Les amours de Catherine de Bourbon... et du comte de Soissons*, Paris, G. Hurltel, 1882, petit in-4°, 218 p.

qu'une histoire romancée et je me suis attaché à éliminer toutes les verrues, dont M^{me} de La Force, M^{me} Hurltel et P. Gordeaux ont cru bon d'agrémenter la biographie de la sœur d'Henri IV, biographie déjà elle-même fort romanesque.

Il faut ajouter à cette rapide bibliographie, la charmante biographie de la comtesse de Guiche, dont l'auteur R. Ritter a discuté avec opportunité certains témoignages douteux ⁴.

Enfin pour éviter de surcharger mon texte de références, je terminerai cette introduction par la bibliographie des ouvrages que j'ai consultés ⁵.

-
4. R. RITTER, *Cette grande Corisande*, Paris, Albin Michel, s.d. (1936). Il est regrettable que l'auteur de ce charmant ouvrage n'ait pas indiqué ses références.
 5. Bibliographie des ouvrages consultés :
 - A. de THOU, *Mémoires*, Londres et Paris, 1789, 2 vol.
 - A. de THOU, *Histoire universelle*, Londres, 1724, 16 vol.
 - SULEY, *Mémoires*, 1745, 8 vol. et 1878, 8 vol.
 - P. DE L'ESTOILE, *Journal des choses mémorables survenues pendant le règne d'Henri III*, Cologne, 1720.
 - P. DE L'ESTOILE, *Journal des choses mémorables advenues pendant le règne de Henri IV*, réédité par R. Lefèvre, Paris, Gallimard, 1948, 2 vol.
 - P. DE L'ESTOILE, *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, Cologne, 1719.
 - MEZERAY, *Histoire de France*, Paris, Guillemot, 1651, 4 vol.
 - A. D'AUBIGNE, *Mémoires*, Paris, Charpentier, 1854.
 - Princesse de CONTY, *Les amours du grand Alcandre*, reproduction de la seconde édition de 1663, avec la clef dans le *Journal du règne de Henri III de l'Estoile*.
 - TALLEMENT DES REAUX, *Historiettes*, 3^e édit. Paris, Téchener, 1862, 6 vol.



CATHERINE DE BOURBON

(cliché Jacques).

ENFANCE DE CATHERINE

Catherine naquit à Paris le 7 février 1558. Elle était le second enfant d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, qui avaient accédé au trône de Navarre en 1555. Henri, son frère aîné, qui devait être couronné roi de France, était né le 14 décembre 1553; elle avait donc environ quatre années de moins que lui. Venue au monde alors que sa mère était encore catholique, elle eut pour marraine la reine mère Catherine de Médicis. Mais elle fut élevée à Pau dans la foi calviniste.

Sa mère Jeanne d'Albret est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la présenter. Je me bornerai à rappeler ce qu'en disait Agrippa d'Aubigné pour caractériser son tempérament viril : elle n'avait d'une femme que le sexe. Bien que dans sa jeunesse elle eût été hostile aux « nouveautés de religion », elle embrassa le calvinisme en 1560 par haine, a-t-on dit, des Guise et des Valois-Angoulême. Elle devint rapidement une enragée propagandiste, que ses nouveaux coreligionnaires mirent à leur tête avec son beau-frère le prince de Condé et l'amiral de Coligny. Il faut dire qu'à ses mérites personnels et à son dynamisme, elle joignait son titre de reine, ce qui à l'époque n'était pas négligeable.

Jeanne d'Albret avait épousé en 1648 Antoine de Bourbon, appartenant à une famille qui avait répudié l'Eglise catholique dès l'apparition du calvinisme en France. Mais après avoir été huguenot, il était revenu à la religion traditionnelle. Il paraît avoir été ce qu'on est convenu d'appeler un brave homme, sans caractère et sans volonté, courageux certes et même brave, ainsi qu'il le prouva par son geste grotesque devant Rouen assiégé par l'armée royale dont il faisait partie ; on sait que ce geste lui valut d'avoir l'épaule fracassée par une décharge de mousquet, blessure dont il mourut 35 jours plus tard, le 17 novembre 1562, dans les bras de sa maîtresse Louise de La Béraudière ¹.

1. Louise de La Béraudière, dite la belle Rouet, appartenait à une famille poitevine et fut une des filles d'honneur de la reine Catherine de Médicis. Celle-ci la chargea de neutraliser l'influence de Jeanne d'Albret sur son mari Antoine de Bourbon, pour empêcher ce dernier d'abandonner la cause royale. Elle réussit si bien dans cette délicate mission, qu'elle mit au monde un garçon, qu'on appela Charles de Bourbon. On verra le rôle que joua plus tard ce bâtard dans le mariage de sa sœur Catherine.

Nous ne possédons aucune précision sur l'enfance de Catherine, qui, semble-t-il, aurait été assez difficile. Aussi doit-on reléguer parmi les légendes qu'elle aurait été élevée durement comme l'aurait été Henri, son frère aîné, en compagnie des enfants de la campagne environnant le château de Pau². Sa mère, trop absorbée par les prédications de la Réforme et par l'organisation de la révolte armée des religionnaires, n'eut guère le temps de s'occuper d'elle, au moins pendant ses premières années.

Nous savons par le *Journal* de L'Estoile, que Jeanne d'Albret, accompagnée de sa fille, passa près de trois ans à Paris, attendant l'occasion de pouvoir « enlever » son fils retenu au Louvre par les Valois, qui désiraient l'élever, évidemment dans un but politico-religieux. La reine de Navarre ne voulait pas que son héritier, qui était encore un enfant, fut perverti par les mœurs dissolues de la cour de France. Un jour, sans dire pourquoi, la reine mère changea brusquement de tactique et décida de laisser partir Henri, qui avait alors 13 ans. Jeanne d'Albret et ses deux enfants prirent aussitôt le chemin du Béarn. Ils arrivèrent à Pau au début de mars 1566 après un voyage qui fut épuisant, surtout par des chemins que l'hiver avait couverts de fondrières et de bourbiers³. La petite Catherine, qui avait 8 ans, dut s'aliter en arrivant. A 14 ans, au commencement de 1572, elle fut atteinte d'une pleurésie grave et ce fut encore affaiblie par cette affection ou peut-être aussi par les nombreuses saignées que ses médecins lui firent subir, qu'elle accompagna sa mère à Paris. Celle-ci venait séjourner dans la capitale pour préparer le mariage de son fils Henri de Navarre avec Marguerite de Valois, sœur du roi Charles IX, mariage que Jeanne d'Albret avait fini par accepter à contre-cœur.

Au cours de ce déplacement, la reine de Navarre et sa fille, venant de Nérac et d'Agen, passèrent à Bergerac, puis à Périgucux et continuèrent sur Limoges.

Le 15 mai 1572 elles arrivèrent à Paris. La reine Catherine voulut que sa filleule demeurât près d'elle au Louvre. En revan-

2. Henri de Bourbon devint roi de Navarre à la mort de sa mère Jeanne d'Albret (10 juin 1572). Le décès du duc d'Alençon (1584) le fit héritier présomptif de la couronne de France, qui lui échut à la mort d'Henri III (2 août 1589).

3. Les routes n'étaient le plus souvent que des pistes, qui n'étaient praticables, en hiver surtout, que pour les cavaliers et pour les litières destinées aux malades, aux femmes et aux enfants. Personne n'entretenait ces pistes et, les ponts étant souvent rompus, il fallait traverser les cours d'eau à gué ou en bac. Aussi les voyages en litière étaient-ils fort pénibles. Le soir venu, il fallait trouver un gîte, en demandant l'hospitalité soit au château, soit à l'évêché, soit à un quelconque couvent, car il n'y avait que de méchantes auberges, fréquentées par les rouliers et les truands.

che Jeanne d'Albret préféra, pendant son séjour, résider à l'hôtel de Charles Gillaire, évêque de Chartres, qui faisait profession de calvinisme. On sait qu'elle y mourut le 10 juin 1572, après quatre à cinq jours de maladie, dans des conditions telles, que les pires suppositions furent permises. Dans son *Journal*, L'Estoile affirme qu'elle fut empoisonnée par René, parfumeur de Catherine de Médicis. La reine de Navarre était âgée de 44 ans.

Après cette mort imprévue, qu'allait devenir la jeune Catherine ? Elle ne pouvait plus compter que sur la protection de son frère, qui venait d'hériter le royaume de Navarre, mais qui n'avait que 19 ans.

II

PRISONNIERE DES VALOIS

Depuis la Saint-Barthélemy, le roi de Navarre était pratiquement prisonnier au Louvre, dont il ne pouvait sortir que chaperonné par des gentilshommes ayant la confiance du roi et de sa mère. N'ayant pas le goût du martyre, il avait même promis sous la pression des Valois¹, d'abjurer le calvinisme.

Quant à Catherine, on lui donna pour gouvernante, suivant le vœu que sa mère avait exprimé à son lit de mort, une vertueuse dame protestante, Marguerite de Tignonville². On ne l'obligea pas à aller à la messe et elle put librement écouter les prêches de ses ministres.

1. On connaît la légende : dans la nuit de la Saint-Barthélemy, le roi Charles IX aurait mis en demeure son beau-frère de choisir ou la messe ou la mort, cependant qu'au dehors se poursuivait le massacre des protestants. D'après Mézeray la scène aurait eu lieu le lendemain matin dans le cabinet du roi; celui-ci aurait donné à choisir à Henri de Navarre et au prince du Condé entre la messe, la Bastille et la mort; on sait que les deux cousins choisirent la messe. Il est savoureux de rappeler qu'une semaine auparavant, le 18 août, le cardinal de Bourbon avait béni le mariage du roi de Navarre et de Marguerite de Valois.
2. On a souvent confondu la mère et la fille :
 - a) Marguerite de Selve, mariée à Lancelot du Monceau, sieur de Tignonville, fut une calviniste austère, à qui Jeanne d'Albret, en mourant, confia sa fille Catherine;
 - b) Jeanne, fille de ceux-ci, vivait avec sa mère à la cour de Navarre; elle avait à peu près le même âge que Catherine. En 1575 le jeune roi la vit et aussitôt en serait devenu amoureux; selon les uns elle serait devenue sa maîtresse et leurs amours n'auraient guère duré que six mois; selon les autres, elle aurait résisté vertueusement jusqu'à son mariage avec F. L. de Pardailan (1581), gros homme qui cumulait plusieurs fonctions dans l'administration du petit royaume; il était baron de Pangeas et Catherine l'appelait son « buffle »; ce ne serait qu'après la noce que Jeanne se serait laissé choir dans les bras du roi et, comme à l'accoutumée leurs amours furent brèves; en tout cas Jeanne resta très attachée au roi.

Malgré son deuil, Henri de Navarre épousa Marguerite de Valois à la date fixée du vivant de Jeanne d'Albret, le 18 août 1572. Le mariage fut célébré par le cardinal de Bourbon, oncle du marié, que l'on instruisait pour sa conversion : elle fut effective au début du mois d'octobre suivant.

Bien qu'il fût devenu par son mariage beau-frère du roi de France et gendre de la reine mère, ceux-ci se méfiaient de la sincérité du nouveau converti et le faisaient discrètement garder à vue. Enfin le 5 février 1575, au cours d'une chasse dans la forêt de Senlis, il put fausser compagnie à ses anges gardiens. Il gagna aussitôt Alençon où il conféra avec Monsieur³ et le prince de Condé. Puis il se dirigea vers la Navarre, où il reprit le commandement de l'armée protestante. En passant à Tours il prit le temps d'abjurer son catholicisme forcé.

Pendant ces deux années et demie passées au Louvre, ses amours avec M^{me} de Seuves avaient occupé une partie de son temps ; pour le reste il y avait eu la chasse et surtout les intrigues de la cour. Catherine était plus libre et sortait quand elle le voulait, mais toujours accompagnée par la Tignonville.

Une année passa et Henri se demandait pour quelle raison Catherine ne revenait pas en Béarn. Les Valois espéraient-ils qu'il viendrait la chercher lui-même ? On pourrait alors facilement s'emparer de lui. Cependant le piège était trop grossier et le Béarnais ne s'y laissa pas prendre. En avril 1576 il se décida à envoyer à Paris deux de ses gentilshommes, MM. de Fervacques et de Rosny⁴, pour la réclamer. Dès lors il n'y avait plus de motif de la garder plus longtemps et on la libéra en mai. Le roi de Navarre alla l'attendre à Parthenay et la conduisit d'abord à La Rochelle, où la population l'accueillit comme une reine. Puis on gagna Nérac et Pau.

Catherine avait alors 18 ans et elle était beaucoup plus cultivée que ne l'étaient à cette époque les filles de la haute société. Elle aimait les arts, surtout la poésie et la musique ; elle était enjouée et elle avait des réparties vives et souvent teintées d'ironie, mais sans méchanceté. « Pendant notre séjour en Béarn », a écrit Sully dans ses *Mémoires*, « il ne fut question

3. Le duc d'Alençon, qui était rongé par la tuberculose, était brouillé avec son frère Henri III et complotait avec l'armée protestante. A la cour de France on appelait « Monsieur » le frère cadet du roi et sa femme était appelée « Madame ».

4. Maximilien de Béthune était alors appelé marquis de Rosny; il ne deviendra duc de Sully qu'en 1606. Catherine le considéra plus tard comme son pire ennemi.

que de réjouissances et de galanteries. Les goûts de Madame ⁵, sœur du roy, pour ces divertissements, nous étaient une ressource inépuisable ». Aussi ne doit-on pas s'étonner que ces dispositions d'esprit et sa naissance aient attiré à sa cour de nombreux jeunes gens qui avaient l'ambition de devenir ses chevaliers servants. Les contemporains auraient cru s'apercevoir qu'elle aurait eu quelque inclination pour le vicomte de Turenne ou pour Maximilien de Béthune ; mais ce n'était pour elle que menu fretin. Elle fut demandée en mariage par plusieurs princes ; elle les refusa, sans qu'on en comprit bien les raisons ; peut-être craignait-elle d'être contrainte d'adopter la religion professée par son mari, et cela malgré toutes les assurances données avant les noces ; à cette époque on estimait que la religion de la femme n'avait pas d'importance, car la nouvelle épouse, surtout si elle était jeune, serait obligée de se conformer au culte de son mari.

Voici le portrait idyllique qu'a tracé d'elle M^{lle} de La Force :

« Elle joignait les grâces du corps à tous les agréments de l'esprit ; ses yeux, sa bouche, ses dents, son sein et sa gorge étaient tous partagés de charmes particuliers, dont l'ensemble faisait une des plus belles princesses d'Europe. Elle avait l'esprit ferme, solide, constant et naturellement très vif ; elle possédait tout ce que l'illustre Marguerite de Valois, son aïeule ⁶ et la vertueuse Jeanne d'Albret, sa mère, ont eu de plus admirable et de plus beau ».

Ce galimatias ne paraît pas être très exact, du moins quant à l'aspect physique de la princesse. Si l'on en juge par le peu qu'en ont écrit les contemporains et surtout par un portrait de l'époque conservé à la Bibliothèque nationale, qui paraît avoir été exécuté alors qu'elle avait environ 35 ans, elle était petite, maigrichonne et d'aspect assez débile ; elle avait le visage pointu avec le nez assez long et tombant, dans le genre de celui de son frère et de la plupart des Bourbons. Ajoutons qu'elle toussait souvent et qu'elle boitillait ⁷, claudication qui ne l'empêchait pas de danser, ce qui était un de ses plus grands

5. Ce fut probablement à l'imitation de la cour de France, qu'on donna le titre de « Madame » à Catherine; il faudra attendre qu'Henri de Navarre soit devenu roi de France pour que ce titre soit officiel. En Navarre où la loi salique n'était pas appliquée, on appelait parfois Catherine « l'Infante », à l'imitation des Espagnols.

6. La grand-mère maternelle de Catherine est plutôt connue sous le nom de Marguerite d'Angoulême.

7. A une époque que je n'ai pu déterminer, Catherine dut être atteinte de coxalgie (arthrite tuberculeuse de la hanche); l'atteinte de l'articulation dut être légère et guérir spontanément, grâce à la bonne constitution de la malade.

plaisirs. Elle se fardait outrageusement, à l'exemple des femmes élégantes de la cour de France, et elle se couvrait de bijoux. Enfin elle s'habillait avec une recherche qui parut parfois excessive.

Pendant son séjour forcé au Louvre Catherine était devenue une jeune fille accomplie qui, paraît-il, plaisait beaucoup aux Valois, un peu trop même au gré de Catherine de Médicis, car, si elle ne s'y était pas opposée, le duc d'Anjou revenant de Pologne pour succéder à son frère Charles IX (1574) l'eût épousée aussitôt.

III

CORISANDE

Depuis qu'il avait échappé à ses gardiens parisiens, le roi de Navarre réclamait sa femme, la reine Margot, qui était restée à la cour de France et qui faisait figure d'otage. Les négociations pour qu'on la laissât partir furent longues et difficiles, d'autant plus que sa Majesté n'avait nulle envie d'abandonner la cour et ses plaisirs, pour s'exiler dans une bourgade perdue dans les prairies de la Baïse et pour y retrouver un mari qu'elle n'aimait pas et qui se passait fort bien d'elle¹.

Enfin Madame Catherine se décida à conduire elle-même sa fille à son gendre. En venant en Gascogne, outre le désir de raccommo-der le ménage de Margot, la reine-mère aurait eu, paraît-il, des desseins politiques. En tout cas le 15 décembre 1578 ce fut une véritable caravane qui envahit Nérac, car les deux reines étaient escortées d'une suite nombreuse.

Le roi lui-même, avec une escorte, était allé attendre les deux reines à quelques lieues de là. Il avait trouvé Madame Catherine à moitié couchée dans sa litière, dont les rideaux étaient relevés, tandis que Margot chevauchait en avant, montée à la mode nouvelle ; vêtue d'une robe non fendue à jupe très longue, pour recouvrir les jambes, dont la droite était retenue par la corne de l'arçon de la selle, elle était coiffée d'un petit chapeau à bords plats, orné en arrière d'un bouquet de plumes multicolores.

La coquetterie ne perdant jamais ses droits, Margot qui

1. Agrippa d'Aubigné a dressé le catalogue des maîtresses que le roi de Navarre avait eu pendant cette période. Leur nombre est impressionnant; il est vrai qu'avec beaucoup ce ne fut qu'une passade.

voulait que son entrée à Nérac fit sensation, ordonna au convoi de s'arrêter avant d'entrer dans le bourg, pour permettre aux dames de poser leur manteau et de réparer leur maquillage, et bien qu'on fût en décembre Margot et ses filles d'honneur firent leur entrée à Nérac le cou nu émergeant d'une guimpe à collerette empesée.

Dès l'arrivée commença la douce vie. La princesse de Navarre, qui était très gaie, fut entraînée par sa belle-sœur dans un tourbillon de fêtes et de plaisirs. Toute la noblesse du petit royaume participait aux réjouissances, dont l'austérité calviniste de Jeanne d'Albret l'avait sevrée depuis longtemps.

Comme il se devait le comte de Guiche, qui était maire héréditaire de Bayonne et dont la famille occupait d'importantes situations politiques dans le pays, était venu avec la comtesse présenter ses hommages à Catherine de Médicis et à la nouvelle reine de Navarre. Attirés par l'atmosphère de fête qu'on respirait à Nérac, ils revinrent faire leur cour à sa Majesté la reine Margot et à son Altesse la princesse de Navarre.

Le roi, qui commandait l'armée protestante, était obligé de s'absenter beaucoup et souvent assez longuement, car en plus de ses devoirs militaires, il devait administrer les territoires et villes occupés par l'armée protestante et surtout il perdait son temps à négocier des paix sans lendemain et des trêves aussitôt violées. Aussi en 1577 avait-il associé sa sœur au gouvernement de son royaume de Navarre, bien qu'elle n'eût que 19 ans. Elle était en somme régente de la Navarre sans en avoir le titre.

Quoique la comtesse de Guiche² ne fût pas une inconnue pour la princesse Catherine, elles ne s'étaient jamais fréquentées. En 1572, lorsque celle-ci avait quitté Pau avec sa mère, ce n'était encore qu'une adolescente de 14 ans et à son retour, c'était une jeune fille de 18 ans, mûrie par son long séjour à la cour du Louvre. La comtesse lui plut beaucoup et, malgré l'opposition de leurs caractères, il s'établit vite une amitié qui ne devait cesser qu'à la mort de l'une d'elles.

Mais tout a une fin. La comtesse Diane, ou plutôt Corisande, dut rentrer au château de Bidache, où l'attendaient ses deux

2. Diane d'Andoin, née dans la Chalosse en 1555, fut une riche orpheline, émancipée en 1567 pour épouser Philibert de Gramont, comte de Guiche; celui-ci fut tué au siège de La Fère en 1581. Ce fut probablement au cours d'un voyage à Paris que Diane décida d'abandonner son charmant prénom et d'adopter celui de Corisande, plus romantique et plus héroïque à son gré. Devenue veuve, elle se retira au château d'Ilagetman avec sa fille Catherine et son fils Antonin. Elle connaissait de longue date la princesse de Navarre, qui bien qu'elle n'eût que 9 ans, avait signé son contrat avec son frère Henri et leur mère (1567).

jeunes enfants et Madame au château de Pau, où l'appelaient ses fonctions administratives. En se séparant les deux nouvelles amies promirent de se revoir dès que possible.

Le roi de Navarre avait entrevu la comtesse de Guiche lorsqu'elle était venue à Nérac avec son mari, en décembre 1578 ; mais elle n'avait guère attiré son attention, car il était trop occupé par de récentes et passagères amours.

Si on en juge par un portrait la représentant en pied, vêtue d'une robe d'apparat et accompagnée de sa fillette, Corisande était grande et mince et elle avait le port majestueux. C'était ce qu'on appelle vulgairement une belle femme, qui avait plus de grâce et de charme que de beauté. Elle était intelligente, droite et fidèle ; en revanche, elle était altière, autoritaire, emportée et elle avait tendance à être jalouse et vindicative, cependant elle savait maîtriser ce que son caractère avait d'excessif, car elle avait le goût de la dignité et de la grandeur. Au physique et au moral les deux femmes ne se ressemblaient guère. Elles avaient cependant de commun une grande fermeté dans leur conviction et un respect absolu de la foi d'autrui. Qu'on ne soit pas surpris par cet esprit de tolérance. Chez les grands seigneurs de l'époque, la guerre civile, dans laquelle ils se complaisaient, était surtout affaire de politique ou d'intérêt personnel, bien plus que de religion.

En 1579, le comportement de Philibert de Gramont commença à éveiller des soupçons ; protestants et catholiques loyalistes se demandaient s'il ne pactisait pas avec la Ligue et les Espagnols. Il ne tarda pas à comprendre qu'il perdait la confiance des uns et des autres et il jugea que le mieux serait de s'éloigner momentanément des frontières espagnoles. Aussi en 1580 alla-t-il rejoindre l'armée royale qui assiégeait La Fère et il y fut tué quelques jours après son arrivée.

Dès qu'elle eut connaissance de la mort de son mari, Corisande manifesta un chagrin décent. Philibert était un brave homme, qui n'était pas un héros et en cela il avait déçu l'imagination romanesque de sa jeune femme. Ce qui causa à celle-ci le plus de tracas fut la liquidation de l'héritage qui revenait à ses enfants, car elle fut chargée de leur tutelle et de l'administration de leurs biens.

Par une belle journée d'août 1581, la princesse Catherine venant de Nérac s'arrêta au château d'Hagetmau, où résidait Corisande, avec l'intention d'y séjourner quelques jours. Au commencement de 1582, quand son deuil fut officiellement terminé, Corisande vint à Pau rendre visite à Catherine, qui avait été pour la seconde fois investie de la lieutenance générale de

son frère. Ce fut à cette occasion que ce dernier la vit et il fut aussitôt conquis par son charme. Mais contrairement aux autres femmes, Corisande ne tomba pas aussi rapidement dans ses bras. Piqué à ce jeu nouveau pour lui, Henri revint souvent la voir soit à Pau, soit chez elle à Hagetmau. Le 20 janvier 1563 elle lui offrit à dîner et à coucher; mais ce ne serait que le 20 juin qu'elle aurait, croit-on, cédé à ses désirs.

Dès lors ce furent trois années de félicité sans nuage. A tous propos Henri de Navarre revenait dans son royaume pour voir sa sœur, disait-il, explication qui ne trompait personne. De Pau à Hagetmau il n'y avait qu'une douzaine de lieues, qu'il franchissait rapidement en compagnie du sieur de Frontenac³, son écuyer favori. Cependant il trouvait souvent au château de Pau Corisande venue partager la solitude de Catherine.

Au début de 1582 la reine Margot, fatiguée des plaisirs campagnards de Nérac et de Pau, dont se contentait sagement la princesse Catherine, rentra à Paris, emmenant avec elle toutes ses filles d'honneur, qui avaient constitué une réserve de chasse pour les amours de son mari. Celui-ci accompagna le séraïl jusqu'en Poitou.

Entre temps la princesse Catherine prenait de l'âge. En 1584, lorsqu'elle eut 25 ans révolus, c'est-à-dire lorsqu'elle eut atteint sa grande majorité, la question se posa de la pourvoir d'un apanage dont les revenus lui permettraient de tenir son rang.

Voici quelle était la coutume de la maison d'Albret en matière de succession : le fils aîné recueillait tous les biens de ses père et mère à charge de pourvoir aux puînés selon leur état et de doter les filles en argent⁴. A la mort de Jeanne d'Albret Henri avait hérité tous ses biens, mais les guerres le mirent dans l'impossibilité de constituer à sa sœur une dot en argent. Aussi en attendant des temps meilleurs, il dut se borner à lui donner un apanage. Ce fut ainsi qu'il céda à Catherine à titre provisoire la jouissance de différentes terres et de droits féodaux hérités de leurs parents, avec la clause prohibitive de ne pouvoir couper aucune futaie sans sa permission, ni de nommer aux offices et aux bénéfices. Ces terres étaient le duché

3. Antoine de Buade, sieur de Frontenac, appartenait à une famille périgourdine.

4. Baron de COMBES, *La vicomté de Limoges et le comté de Périgord, leur réunion à la couronne à l'avènement d'Henri IV*, Bull. de la S.A.H. du Limousin, LXIII, 1913, p. 28, et F. VILLEPELET, *Le roi Henri IV et le comté de Périgord*, Bull. S.H.A.P., XLIII, 1916, p. 63.

d'Albret, les comtés de Périgord ⁵, d'Armagnac et de Rodez, les vicomtés de Limoges et de Fézensac.

Il ne faudrait pas se faire trop d'illusion sur la valeur de ces beaux titres, dont certains étaient plus honorifiques que payants. Il ne semble pas que Catherine se soit dérangée pour prendre possession de ses seigneuries; en tout cas je n'ai pas trouvé trace de sa venue en Périgord et il est probable qu'elle se borna à se faire représenter par un procureur.

Henri de Navarre avait la réputation, d'ailleurs usurpée d'être un bon coq, ce qui facilitait ses conquêtes. De leur côté celles-ci se lassaient vite de ce Don Juan essoufflé, qui avait l'odeur d'un bouc. Aussi les séparations étaient-elles en général rapides et faciles. En réalité c'était un amateur que seules intéressaient les réactions de ses victimes.

Corisande, qui était une femme intelligente, essaya de comprendre le caractère de son amant et leurs amours ne tardèrent pas à devenir plus cérébrales que charnelles. « Petiot » ⁶ trouvait maintenant un réel plaisir à ces amours calmes. Il exposait à sa maîtresse ses affaires politiques et elle lui donnait son avis; ses opinions et ses conseils étaient toujours empreints de sagesse.

Même si on tient compte des mœurs dissolues de la haute société de l'époque, le comportement de Catherine nous paraît curieux à étudier. Malgré l'éducation austère qu'elle avait reçue de sa mère et de M^{me} de Tignonville, elle semble avoir favorisé autant qu'elle le put les amours de son frère et de Corisande. Peut-être estimait-elle que ces amours sans éclat étaient préférables à la « vie de patachon » que le roi avait menée jusque-là. Il faut ajouter que Catherine était restée pure malgré tout ce qu'elle avait vu et entendu pendant son long séjour à la cour de France, qui passait pour la plus licenciée d'Europe. Cette réputation était-elle justifiée ? Il faut dire que le cynisme avec lequel elle étalait ses vices le laissait croire.

Les mémorialistes du xvi^e siècle ont fort peu parlé de la comtesse de Guiche et du rôle qu'elle joua dans la vie du roi de Navarre; les auteurs modernes sont tout aussi discrets, et

5. Il ne faut pas confondre comté et province du Périgord. Le comté était une réunion sans cohérence de terres, de seigneuries et de droits féodaux disséminés dans la province. Villepelet (*loc. cit.*) en a rappelé les principaux éléments à l'époque où il fut confisqué par le roi (1399). Certaines terres et seigneuries situées en Rouergue et en Quercy, en dépendaient.

6. « Petiot » était le nom que dans l'intimité Corisande donnait à Henri de Navarre. Ce terme employé dans le dialecte landais évoque admirablement l'aspect gringalet de ce dernier, tel que les peintres contemporains l'ont représenté (Franz Porbus).

pour cause. Pourtant ce fut grâce à elle qu'il cessa de courir le guilledou et qu'il eut enfin une maîtresse avouable.

M^{me} L. Gardeau a récemment mis au jour un acte notarié qui paraît curieux, tout au moins par sa date :

Le 19 décembre 1580, par acte passé au bourg et dans le château de Coutras en Bordelais, Henri de Navarre aliéna en faveur de « messire Eslienne de Gontault de Saint-Genyès et de puissante dame Philippe d'Eydie de Ribérac la terre et châtellenie, seigneurie et juridiction de Villefranche et de Minzac pour 811 écus ». Mais la sœur du vendeur, Catherine de Navarre, exerça son droit lignager et dès 1582 les acquéreurs durent y consentir, moyennant le remboursement du prix. Ce fut peut-être la raison pour laquelle Henri de Navarre leva sur Villefranche et sur Puynormand à la même date une taille de 3.666 écus ⁷.

A première vue cet acte paraît banal. Cependant la date de sa signature le rend insolite. En décembre 1580, la princesse n'avait que 22 ans et 9 mois et elle n'avait pas encore de fortune personnelle. Aussi apparaît-elle comme une personne interposée pour permettre à son frère, qui était toujours à court d'argent, de rentrer en possession de ces seigneuries qui, il est vrai, relevaient du duché d'Albret; il est probable que l'imposition de 3.666 écus servit à rembourser l'acquéreur.

En 1585 les Ligueurs s'approchèrent de Pau. La princesse et son amie se réfugièrent dans la vieille et triste forteresse de Navarrenx, où la petite cour s'installa comme elle le put. Heureusement ce ne fut qu'une alerte.

En 1586, Corisande comprit que l'amour de Peliot commençait à se dégrader; il venait la voir moins souvent et il trouvait toujours des prétextes pour expliquer ses absences, mensonges qui ne la trompaient pas. Les signes de lassitude se multiplièrent jusqu'à l'arrêt de ses visites.

7. L. GARDEAU, *Villefranche de Louchat*, Bull. S.H.A.P., LXXVI, 1949, p. 206.

IV

LE COMTE DE SOISSONS

A peine arrivés, la princesse Catherine et le roi son frère s'aperçurent que parmi les invités il existait deux clans : d'un côté les Parisiens vêtus à la dernière mode et de l'autre les provinciaux, dont les beaux habits dataient au moins du règne précédent. Catherine et son frère appartenaient à ce dernier groupe, car l'austérité calviniste de l'une ne l'incitait pas à se conformer à la mode vestimentaire et les occupations guerrières de l'autre ne lui en laissaient pas le loisir.

Chez les dames, le vertugadin s'était imposé à toutes et les transformait en autant de petits ballons. Les manches à gigot étaient de rigueur. Seules variations permises : certaines robes étaient généreusement décolletées et complétées par de grandes collerettes empesées; les autres portaient la fraise, surtout si elles n'avaient pas une belle gorge à exhiber. Collerettes et fraises s'accompagnaient de fards employés sans discrétion.

Quant aux hommes, si les uns avaient conservé l'allure masculine, les autres, les jeunes surtout, affichaient un luxe équivoque laissant croire qu'ils étaient androgynes. Vêtus de soie noire ou de couleur très foncée, ils se maquillaient à outrance; ils se couvraient de pierres fines et de perles, ils portaient de grosses bagues, des pendants d'oreille et des bracelets. Le roi Henri III et ses Mignons étaient leur modèle et comme ces derniers, malgré leur allure efféminée, ils étaient courageux et se faisaient galamment tuer en duel pour des motifs qui nous paraissent aujourd'hui de minime importance.

La princesse Catherine remarqua aussitôt un jeune homme qui ne ressemblait pas aux autres. C'était le comte de Soissons qui était venu assister au mariage de son frère.

Charles de Bourbon, qui occupa une place de premier plan dans la vie intime de la princesse de Navarre, était le plus jeune des quatre fils de Louis I^{er} de Condé, qui mourut assassiné le soir de sa défaite de Jarnac (15 mars 1569). Né en 1556, il avait environ 13 ans à la mort de son père. Sa mère, Françoise d'Orléans-Longueville, l'éleva dans le catholicisme, tandis que ses trois frères, fils d'Éléonore de Roye, étaient protestants. Charles était donc cousin germain du roi de Navarre et de sa sœur.

L'aîné Henri de Bourbon était au Louvre pendant la nuit de la Saint-Barthélemy avec le roi de Navarre, et ils furent sauvés aux mêmes conditions. Pendant leur détention dorée

il s'établit entre eux une franche amitié. Lui aussi parvint à échapper à ses gardiens et rentra en grâce auprès d'Henri III, il avait été nommé gouverneur de l'Anjou.

Le 16 mai 1586, Henri de Condé devait épouser Charlotte de La Trémouille et il avait invité à son mariage ses cousins de Navarre, qui avaient accepté et qui vinrent à Angers.

Le comte de Soissons avait bien entendu vanter les mérites de sa cousine, mais il ne la connaissait pas encore, car elle résidait soit à Pau, soit à Nérac, c'est-à-dire fort loin de la cour de France. En outre la différence de religion et surtout de politique n'était pas faite pour les rapprocher. Aux qualités de la jeune fille s'en ajoutait une autre fort importante : celle d'être la sœur unique du roi de Navarre qui n'avait pas d'enfant légitime et qui depuis la mort du duc d'Alençon (1584) était devenu héritier présomptif de la couronne de France, au moins tant qu'Henri III n'aurait pas de fils, ce qui devenait de moins en moins probable.

Charles de Soissons pensa-t-il à cette situation, ainsi que l'ont prétendu certains auteurs ? En tout cas, vraie ou fausse, cette imputation devait empoisonner ses relations amoureuses avec la princesse Catherine. (L'Estoile).

Dès qu'ils eurent été présentés, ils se plurent beaucoup, dansèrent et devisèrent souvent ensemble. Ce fut, selon l'expression des feuilletonnistes modernes, un véritable coup de foudre ¹.

Lorsque la noce fut terminée, Catherine qui avait beaucoup dansé et peu dormi, eut besoin de se reposer avant de repartir pour le Béarn; pour cela elle s'installa discrètement dans une maison champêtre entourée d'un grand parc, située à deux lieues d'Angers et dont disposait le gouverneur de la province. Un soir qu'elle rêvait assise sur un banc dans un bosquet, ajoutons au clair de lune, pour rendre la scène plus romantique, elle vit apparaître le comte dans une cape de couleur bleu nuit; en intrigant il avait découvert sa retraite. Il lui déclara son amour et lui demanda de devenir sa femme. Surprise, Catherine ne répondit ni oui, ni non et ils se séparèrent sagement, avec l'espoir de se revoir bientôt ². (Sully).

1. Aucun des mémorialistes que j'ai pu consulter n'a mentionné cette scène grotesque que raconte M^{lle} de La Force et que Mme Hurltel n'a pas laissé échapper : au cours d'un de ces bals, le comte de Soissons, déguisé en Chinois, se serait jeté aux pieds de la princesse Catherine pour lui déclarer son amour.

2. M^{lle} de La Force a transposé cette scène en la romançant; elle l'a située plus tardivement dans le parc situé au bord de la Seine d'une maison appartenant à Duplessis-Mornay; elle y a ajouté la traversée de la Seine en barque et un duel, dont le comte sort vainqueur, ce qui n'empêche pas qu'il est convaincu de la trahison de la princesse.

Le roi de Navarre n'avait pas tardé à être mis au courant de l'idylle qui venait de s'ébaucher et voulut mettre sa sœur en garde. Il lui fit remarquer que le comte de Soissons, qui paraissait ne pas lui être indifférent, appartenait au parti du duc de Guise, ennemi de leur famille et de leur religion, et qu'il ne lui avait parlé d'amour et de mariage que pour pénétrer dans leur parti et l'espionner au profit des princes lorrains. Cependant Catherine resta sceptique; elle ne pouvait admettre que Charles de Bourbon pût avoir des sentiments aussi bas. En outre le roi de Navarre, plus matois que fin psychologue, eut le tort de trop insister, alors que sa sœur croyait avoir trouvé un parti désintéressé et fort honorable.

Dans sa candeur naïve, Catherine ne s'était pas demandé comment son frère pouvait connaître ses sentiments secrets et ses plus intimes pensées. Elle adorait ce frère et tout ce qui émanait de lui devait être parfait; elle n'admettait même pas qu'on discutât ses actes publics et elle n'aurait jamais accepté qu'on le soupçonnât d'avoir eu la déloyauté de la faire espionner. En observant ce qui l'entourait, elle se serait aperçu que le roi était averti soit directement, soit par le truchement du marquis de Rosny. Mais qui était l'agent informateur? Elle aurait découvert que c'était la baronne de Pangeas qui, lorsqu'elle n'était encore que Jeanne de Tignonville, avait été pendant quelques semaines la maîtresse du jeune roi de Navarre et qui avait compris que son intérêt était de ne pas lui tenir rigueur de son abandon. Elle avait été nommée dame d'honneur de la princesse et avait capté la confiance de celle-ci.

Le comte de Soissons confia ses projets matrimoniaux à son frère le prince de Conti et lui fit part des objections et réserves du roi de Navarre. Après discussion les deux frères décidèrent de solliciter les bons offices de l'abbé d'Elbène, personnage assez louche qui gravitait autour de la cour des Valois, servant d'entremetteur dans les affaires politiques, ainsi que dans les intrigues amoureuses³. La conclusion de l'enquête du bon abbé fut que le comte devait abandonner le parti des Guise et offrir ses services à l'armée protestante; en agissant ainsi il gagnerait la confiance du roi de Navarre, qui lui accorderait la main de sa sœur (A. de Thou).

3. L'abbé P. d'Elbène était fils d'un banquier florentin venu en France à la suite de Catherine de Médicis; il était né vers 1550. Peut-être était-il à l'occasion maître-chanteur, si l'on en juge par les lettres compromettantes de certains hauts personnages qu'on découvrit chez lui, après sa mort, survenue en 1593, alors qu'il avait été chassé de la cour pour des motifs politiques (R. DUPERRÉ, *Revue de l'Agenais*, 1962, p. 15). Quelle que fut sa moralité, il conserva jusqu'à sa disparition l'amitié de de Thou et de quelques autres personnalités.

Le comte, qui était déjà mécontent de la cour de France, se laissa facilement convaincre. Cependant dans ses *Mémoires*, Sully prétend que depuis quelque temps celui-ci faisait espérer au roi de Navarre qu'il passerait à son parti. « La négligence de l'armée royale leur en fournit l'occasion qu'ils attendaient »⁴.

Ce passage des *Mémoires* n'est pas clair. Nous aimerions d'abord savoir si les velléités du comte étaient antérieures ou postérieures au mariage d'Angers. En second lieu quelles étaient ces négligences de l'armée royale ?

Charles de Soissons déserta donc cette armée « pour l'amour d'une belle ». Henri de Navarre, commandant en chef de l'armée huguenote, envoya à sa rencontre le vicomte de Turenne avec une escorte de cavaliers⁵. En cheminant sur la levée de la Loire, ceux-ci trouvèrent le train des bagages du duc de Mercœur, un des chefs de la Ligue, et ils s'en emparèrent (A. de Thou).

Les contemporains du comte de Soissons n'ont guère été bienveillants pour lui. Ils le dépeignent versatile, vaniteux et surtout ambitieux; ils ne lui attribuent qu'une intelligence médiocre et, de fait, malgré sa naissance, on ne put jamais le mettre à la tête d'un parti. Ajoutons qu'il était emporté et, lorsqu'il était en colère, incapable de maîtriser sa violence. « Il passait pour un des princes du sang les plus beaux et les mieux faits; mais il était d'une fierté... extrême; il souffrait rarement un égal... il était emporté, brusque et brouillon jusqu'à l'excès » (M^{lle} de La Force).

Sully qui n'aimait pas le comte, et celui-ci le lui rendait bien, ne l'a pas ménagé dans ses *Mémoires*. « Pour achever de le montrer tel qu'il était », lit-on dans cet ouvrage, « jamais il n'y eut d'ambition plus démesurée, ni plus aveugle. Il ne connut jamais bien quel était son objet. Inquiet, chagrin, jaloux, son ambition se nourrissait de tout et ne profitait de rien. »

Quelque temps après que le comte de Soissons eut rejoint l'armée protestante, ce fut, le 20 octobre 1587, la bataille de Coutras, où son courage et son intrépidité décidèrent de la victoire. Au début de l'action, l'armée catholique dominait dangereusement; à ce moment, à la tête de trois ou quatre escadrons de cavalerie, il chargea impétueusement et enfonça les lignes de cette armée qui, son chef le duc de Joyeuse ayant été tué,

4. Aucun mémorialiste n'a confirmé ce qu'a écrit à ce sujet M^{lle} de La Force : d'après elle le comte de Soissons aurait recruté des hommes et collecté des fonds qu'il aurait offerts à l'armée protestante.

5. L'armée protestante était alors cantonnée à Moutsoireau.

se débanda et laissa les religieux maîtres du terrain et des bagages.

On sait que le surlendemain de sa victoire, le roi de Navarre partit à francs écriers pour Hagetmau, suivi du comte de Soissons, auquel il aurait promis la main de sa sœur. Celui-ci continua jusqu'à Pau annoncer la bonne nouvelle à la princesse Catherine, qu'il considérait maintenant comme sa fiancée...

Selon Sully, ce serait le comte, « qui cachait plus finement ses desseins », qui aurait dissuadé le roi de Navarre d'exploiter sa victoire. Il semble bien que dans ce passage de ses *Mémoires*, l'auteur se soit laissé emporter par sa rancune personnelle. Il est permis de se demander à quels ténébreux desseins l'auteur veut faire allusion.

Le roi donna pour prétexte à son rapide départ la nécessité d'aller traiter certaines affaires de son petit royaume. Cependant les contemporains ne s'y trompèrent point; ils accusèrent l'impatience du roi « de revoir sa belle comtesse, qui le ramenait par force en Béarn, où en effet il lui présenta 22 drapeaux d'ordonnance ⁶, déférant ainsi l'honneur de sa victoire au mérite de sa beauté » (Mézeray).

On doit penser que les chefs catholiques furent fort mécontents de l'abandon du comte de Soissons et du rôle qu'il joua dans la bataille de Coutras. Les moyens de vengeance les plus extravagants furent proposés. Cependant le duc de Guise estima que la meilleure punition serait de provoquer la brouille du roi et de son aspirant beau-frère, ce qui serait facile en accusant la calomnie. Ce fut surtout une lettre anonyme adressée directement au roi ⁷ qui provoqua les réflexions de celui-ci.

Sully raconte que dans cette épître le comte de Soissons était accusé, en briguant la main de la princesse, « d'espérer secrètement se faire subroger dans tous les droits du roi de Navarre; celui-ci avait pour ennemi déclaré le pape Sixte-Quint, l'Espagne et tous les catholiques de France; il pensait que Henri n'en viendrait jamais à bout et il espérait pour le moins recueillir de grandes dépouilles de ce dernier » (*Mémoires*).

Après mûres réflexions, le roi de Navarre décida d'ajourner *sine die* le mariage de sa sœur. Impatient d'épouser la princesse, le comte ne cessait d'importuner le roi, pour qu'il précisât quand aurait lieu la noce; et chaque fois ce dernier inventait

6. Ces drapeaux avaient été pris aux catholiques.

7. Cette lettre fut simplement adressée au roi de Navarre, sans qu'il fût besoin de faire intervenir les complications romanesques inventées par M^{lle} de La Force.

un nouveau prétexte pour expliquer la remise de la date. Enfin excédé, le roi lui déclara qu'il ne devait plus compter sur ce mariage, car il avait d'autres vues pour sa sœur. Furieux, le comte se retira en proférant des menaces et, suprême injure, en reprochant au roi sa vie privée, question qu'il ne fallait pas aborder.

Au printemps 1588, le roi apprit le décès presque subit de son cousin le prince Henri de Condé. A la nouvelle de cette mort ce ne fut qu'un cri dans Paris, la princesse Charlotte de la Trémouille l'avait empoisonné. A cette époque on savait manier les toxiques pour se débarrasser proprement et sans trace d'un mari gênant ou d'un ennemi politique. Cette brutale disparition impressionna beaucoup le roi et accrut sa méfiance. De son côté le Parlement ouvrit une information contre la veuve. Devenu roi de France, Henri fit annuler la procédure. Le feu prince eut une fille posthume, qui hérita tous les titres de son père et l'ordre social ne fut pas troublé.

Cette mesure de clémence et quelques autres ne désarmèrent pas les ennemis du roi, qui dut, suivant un mot célèbre, conquérir son royaume. Il comprit que pour cela les armes ne suffisaient pas et il fut obligé d'abjurer le calvinisme; il s'y décida en 1593 et on sait que la cérémonie de l'abjuration eut lieu à Saint-Denis le 25 juillet.

Lorsque le roi de Navarre succéda à Henri III (2 août 1589), la comtesse de Guiche, bien qu'elle n'eut que 34 ans, s'était épaissie et sa figure s'était couperosée; malgré les fards, ce n'était plus la belle Corisande qui avait accueilli « Petiot » dans sa couche en 1583. Elle connaissait les nouvelles frasques de son ancien amant et elle en souffrait toujours, moins par jalousie que par dépit de le voir galvauder la majesté royale dans des amours le plus souvent inavouables.

Elle assista à la lente et lamentable agonie d'un amour, qui avait paru éternel. Le roi évitait maintenant de venir dans son petit royaume. Il écrivait encore, plus rarement et, chose curieuse, ses lettres étaient encore affectueuses. Cependant Corisande avait d'autant moins d'illusion, qu'elle savait qu'il avait repris ses anciennes habitudes d'amours à la petite semaine. La comtesse de Guiche ne quittait plus guère Catherine, qu'il fallait consoler de ses déboires amoureux.

En 1588 on avait craint un coup de main des Espagnols, alliés de la Ligue, sur Pau, ce qui avait provoqué le retour de la princesse et de sa suite à Navarrenx.

Ce fut en mars 1591, que le roi, qui méditait d'épouser la belle Gabrielle d'Estrées, rompit définitivement avec Corisande.

Elle évita de se brouiller avec lui, car elle était trop fine politique pour aller jusqu'à cette extrémité. Dans ses *Causeries du Lundi* (tome XI), Sainte-Beuve a écrit qu'elle fut pour Henri de Navarre une amie dévouée, vaillante et romanesque.

De son côté Madame montait en graine et refoulait sa passion amoureuse pour le beau comte de Soissons, qui semblait l'avoir oubliée. Elle toussait toujours, avait encore maigri et à elle non plus les fards ne pouvaient rendre les grâces de la jeunesse; elle n'avait pourtant que 31 ans.

Sa religiosité s'était accentuée à mesure qu'elle avait pris de l'âge; maintenant elle faisait prêcher publiquement là où elle se trouvait, au Louvre, à Fontainebleau ou à Saint-Germain-en-Laye. Aussi dans sa suite y avait-il toujours un ou plusieurs ministres calvinistes. Dans sa vie privée elle s'efforçait de suivre, autant qu'il lui était possible, les enseignements de l'Évangile. Un jour que Fleurette, la petite jardinière de Nérac, que son frère avait autrefois séduite et bientôt abandonnée, était venue à Pau solliciter un secours, Henri ne voulut pas la recevoir et ce fut sa sœur qui lui vint en aide.

Après l'avènement de son frère, Catherine devint princesse française. S'étant fort ennuyée à Navarrenx, elle voulut se détendre en prenant quelques jours de vacances. Les dangers d'une guerre avec l'Espagne ayant disparu depuis la défaite à Arques de Mayenne et de ses alliés, elle partit vers le 10 février 1590 passer une quinzaine de jours à Bayonne. Elle y fut reçue avec des honneurs royaux et pendant son séjour ce ne furent que fêtes et parties de plaisir. A l'aller et au retour elle s'arrêta au château de Bidache chez son amie Corisande et le 20 mars elle rentra à Navarrenx et de là à Pau, où étaient convoqués les États du Béarn, qu'elle devait présider.

V

L'AFFAIRE DE CHATEAUGIRON

Après son algarade avec le roi de Navarre, le comte de Soissons était revenu à la cour de France, pour implorer le pardon du roi Henri III. Celui-ci le reçut fraîchement, mais consentit à passer l'éponge sur son équipée et il lui confia le commandement des troupes royales qui guerroyaient en Bretagne contre les Ligueurs du duc de Mercœur. Cette démarche, peu digne d'un Condé, acheva de le brouiller avec le roi de

Navarre et cristallisa l'antipathie que celui-ci avait pour lui (Sully, *Mémoires*)

Il faut cependant être plus équitable que les contemporains, qui ont jugé très sévèrement la démarche du comte. Celui-ci qui était un cadet sans terre, ni fortune, sans commandement, ni gouvernement, ne pouvait vivre de l'air du temps, en attendant d'épouser une femme riche. Les prêteurs lui avaient avancé de grosses sommes tant qu'ils avaient cru à son prochain mariage avec la princesse Catherine; mais maintenant qu'ils savaient que cette union était ajournée aux calendes grecques, ils n'ouvraient plus leurs bourses.

Le comte, heureux de se tirer à si bon compte de ce mauvais pas, partit avec une faible escorte prendre son commandement. Le dernier soir du voyage, au lieu de pousser jusqu'à Rennes, où il eut été en sûreté et malgré les conseils qu'on lui donna, il voulut s'arrêter à Châteaugiron et loger dans une maison du bourg. Sa présence fut vite connue des Ligueurs qui, dans la nuit, investirent sa demeure. Il se défendit comme un beau diable; cependant ses ennemis le forcèrent à se rendre en mettant le feu à la maison. Le duc de Mercœur le fit conduire sans délai à Nantes et enfermer au château de cette ville, occupée par la Ligue.

Lorsqu'il apprit la capture du comte de Soissons, le roi Henri III, qui ne voulait sans doute pas laisser sans chef ses troupes de Bretagne, avait nommé pour le remplacer et sur la recommandation du roi de Navarre — les deux rois s'étaient réconciliés depuis peu — le jeune prince des Dombes, fils du duc de Montpensier ¹. Quelques jours plus tard le comte de Soissons s'évada en s'enfermant dans le panier d'osier qui contenait la desserte de son diner et que ses domestiques transportaient hors du château. Dès qu'il fut en liberté, il manifesta sa colère en apprenant son remplacement et il rentra à Paris (A. de Thou) moins pour se mettre à la disposition du roi que pour lui reprocher de l'avoir remplacé; comme à l'accoutumée, il ne sut pas maîtriser sa colère et se livra à de regrettables écarts de langage. Aussi n'obtint-il aucune compensation ².

Que devenait Catherine pendant ce temps-là? Elle restait triste et passive, en pensant que son mariage avec le comte de Soissons était de plus en plus compromis, à cause des incartades de celui-ci. La comtesse de Guiche, qui ne la quittait guère,

1. Henri de Navarre avait déjà pressenti le duc de Montpensier sur un projet de mariage avec sa sœur la princesse Catherine.

2. Il est curieux de constater que M^lls de La Force et M^ll^le Hurtrel aient négligé cette aventure du comte de Soissons pourtant fort romanesque.

s'efforçait de la distraire et de la consoler, tout en entretenant l'espoir de fléchir un jour l'aversion de son frère pour celui qu'elle aimait.

Malgré ses accès de mauvaise humeur contre le roi de Navarre, Soissons fut un des premiers princes du sang à le reconnaître comme roi de France et lui offrit son épée, proposition qui fut acceptée. Ce fut ainsi qu'on les vit entrer côte à côte dans Melun reconquis; on en avait conclu que le roi de France avait oublié les rancunes du roi de Navarre. Il n'en était cependant rien et si le Béarnais acceptait les services militaires du comte, il n'en conservait pas moins la prévention qu'il avait contre lui.

Dans le courant de 1591, le roi de Navarre, qui résidait à Tours, donna rendez-vous à sa sœur pour le commencement de février suivant à Saumur (1592). La princesse se doutait du motif de cet appel; elle savait que son frère s'entêtait à la vouloir marier au duc de Montpensier, qui ne manifestait aucun enthousiasme pour ce projet, car il était veuf et déjà d'un certain âge; il avait en outre compris que jamais la princesse ne consentirait à abjurer le calvinisme. Henri, qui ne voyait que la raison d'Etat, ne comprenait pas les subtilités psychologiques de Catherine. Aussi avait-il prié le duc de venir au rendez-vous de Saumur.

Catherine, la mort dans l'âme, partit de Pau à la fin d'octobre 1591 et arriva à Saumur à la fin de janvier 1592, ayant accompli ce long et pénible voyage par petites étapes pour ménager sa santé toujours précaire et éviter la trop grande fatigue des déplacements en litière, par des pistes transformées en fondrières. Au cours de l'entrevue, après les embrassades rituelles et les reproches réciproques, le frère et la sœur, heureux de se retrouver, parlèrent de chose et d'autre. Sur le conseil de Duplessis-Mornay, qui était venu à Amboise au-devant du roi de Navarre et qui était plus fin psychologue que ce dernier, il ne fut pas question du mariage; du reste le duc de Montpensier s'était excusé de n'avoir pu venir au rendez-vous³.

Maintenant Catherine n'appréhendait plus les fatigues de son voyage de retour et ce fut le cœur léger qu'elle remonta dans sa litière avec sa dame d'honneur, à qui elle faisait part de ses plus secrètes pensées. L'entrevue de Saumur, si elle n'avait pas eu les résultats qu'en attendait le roi de Navarre, avait en revanche clarifié la situation de Catherine, car elle

3. Aucun des mémorialistes que j'ai consultés ne parle de la mascarade turque du comte de Soissons, ni de l'incendie de l'hôtellerie où serait descendue la princesse à Saumur.

aboutissait pratiquement à l'élimination du duc de Montpensier. Le roi avait regagné Tours où, sur le conseil du comte de Soissons, il avait donné l'ordre à tous les corps constitués de l'Etat, Parlement compris, de se replier à Tours en attendant qu'il ait conquis Paris. De son côté, Madame, toujours suivie de son escorte, avait repris le chemin du Béarn, où elle était maintenant déchargée de la régence depuis que son frère avait créé le Conseil souverain pour administrer le petit royaume pendant ses absences.

L'avènement du roi de Navarre au trône de France aurait pu bouleverser la situation financière de la princesse Catherine. En vertu d'un principe devenu avec le temps une loi non écrite de la monarchie française, ses rois ne pouvaient posséder de biens personnels et tout ce qui leur appartenait au jour de leur accession au trône était incorporé de plein droit au domaine de la couronne. Ainsi ne possédant rien, les rois ne pouvaient rien vendre, ce qui par voie de conséquence rendait le domaine de l'Etat inaliénable. Il ne pouvait y avoir que des aliénations temporaires, notamment pour la constitution de l'apanage des princes, mais avec retour de ces biens à la couronne lorsque les bénéficiaires ou leurs descendants disparaissaient sans héritier mâle. Henri IV opéra une véritable révolution dans la constitution coutumière de la monarchie française⁴ en refusant de laisser incorporer au domaine royal ses biens personnels hérités de ses père et mère. Le 1^{er} avril 1590 il assura par lettres patentes la séparation de son patrimoine. Les Parlements de Toulouse et de Bordeaux acceptèrent d'enregistrer ces lettres, qu'on appela l'Edit de désunion. En revanche les autres Parlements, et celui de Paris au premier rang, refusèrent cet enregistrement. Les juristes théoriciens ou surtout politiques qui composaient ces cours, étaient inaccessibles aux nobles raisons qui avaient dicté au roi ses lettres patentes. Le trésor royal était vide et on ne trouvait plus à emprunter, même à taux usuraire. Il fallait pourtant trouver l'argent nécessaire pour continuer la lutte contre la Ligue, qui maintenant était ouvertement soutenue par l'Espagne et qui possédait de nombreuses intelligences dans toutes les classes sociales et notamment dans les Parlements.

Pour se procurer cet argent sans aggraver les impôts, le roi n'avait trouvé d'autre moyen que la vente de ses biens personnels, ce que lui permettait l'Edit de désunion. Enfin le roi, qui n'avait pas d'enfant légitime et qui à cette époque pensait

4. Jusqu'à la Révolution, la monarchie française n'aura pas de constitution écrite; tout y était réglé par la coutume.

n'en avoir jamais, voulait du même coup préserver les droits de sa sœur, pour laquelle il avait une tendre affection; aussi en attendant que le retour de la paix lui fournisse plus de commodité, il lui abandonna sa provision et lui assura la jouissance définitive des biens que le partage de 1584 lui avait provisoirement attribués (Baron de Corbier).

Les Parlements refusant toujours d'enregistrer les lettres patentes du 1^{er} avril 1590, on décida de passer outre à ce qui n'était en somme qu'une formalité et le 20 janvier 1591 les ventes débutèrent par celle de la baronnie de Puynormand, qui nécessita l'agrément de la princesse Catherine, cette terre relevant de son duché d'Albret.

Jusque là on avait évité d'aliéner aucun autre des biens de la princesse Catherine. Mais il fallait toujours plus d'argent; aussi le 10 avril 1598 le roi donna mission au sieur Foucauld de Lardimalie, gouverneur du Périgord, de vendre telles parcelles du comté, terres, seigneuries ou droits féodaux, en particulier le pariage de Saint-Front, s'il trouvait acquéreur (F. Villepelet).

Lorsque le 25 juillet Henri IV abjura le calvinisme, parmi son entourage nombreux furent ceux qui suivirent son exemple. Cependant la princesse Catherine refusa sans ambage d'en faire autant et nul ne l'inquiéta pour cela. A cette époque on affectait de ne pas se soucier des filles huguenotes et on estimait que lorsqu'elles seraient mariées à un bon catholique, leur conversion serait facile. Assimiler à ces filles-là la princesse, c'était bien mal la connaître.

(à suivre)

D^r Ch. LAFON

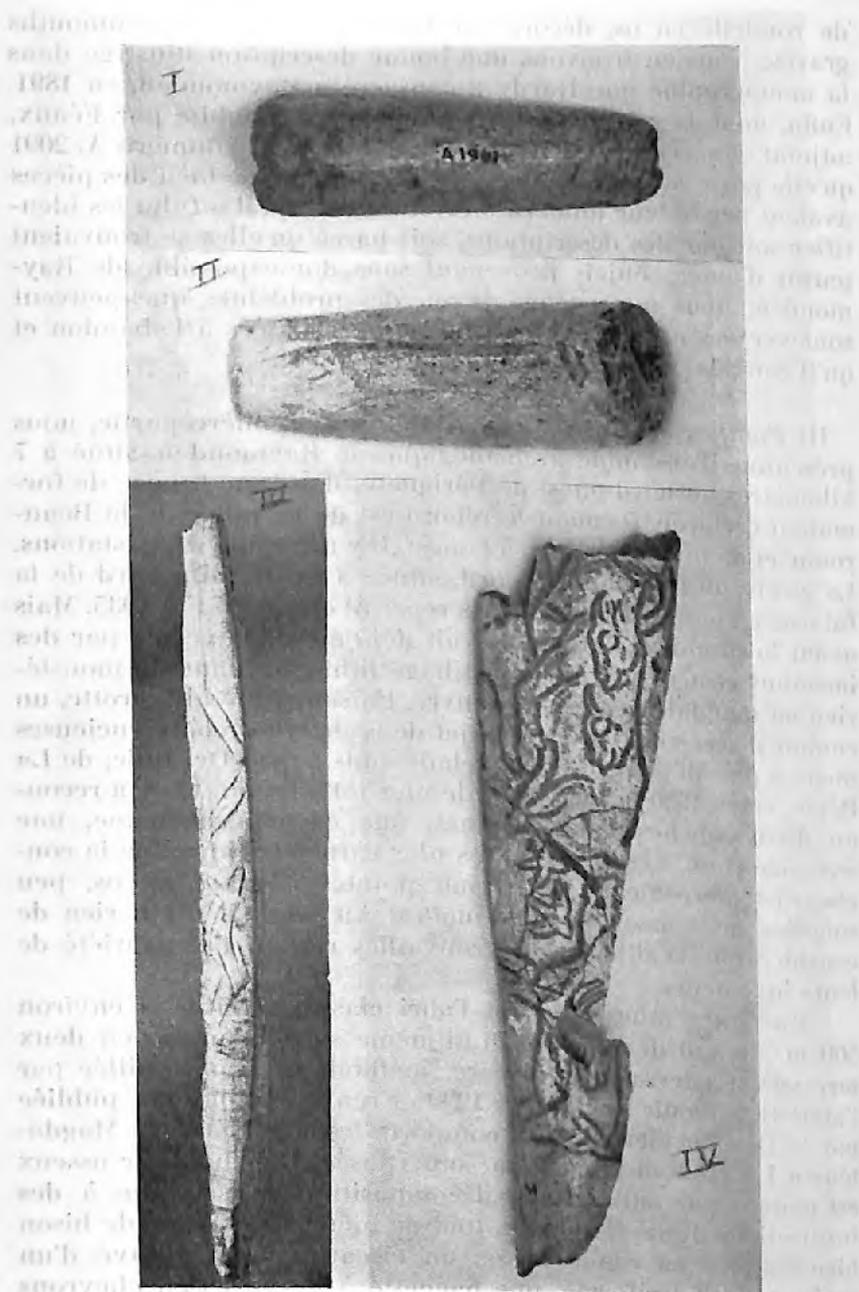
STATION DE RAYMONDEN, A CHANCELADE

Résumé de thèse soutenue à l'Ecole du Louvre

1) *Objet et limites.* En élaborant la thèse que j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, j'ai voulu surtout faire œuvre utile pour le Musée du Périgord dont on sait que la collection préhistorique est l'une des plus considérables de France. Mal présentée, mal enregistrée, elle est mal connue et peu utilisée pour la recherche scientifique. Il m'a donc semblé nécessaire d'en entamer un catalogue raisonné qui, sans apporter de nombreux éléments nouveaux, pourrait constituer une bonne assise à d'autres travaux de recherche.

Nous avons donc analysé ce qui, provenant de la station magdalénienne de Raymonden, est conservé au Musée du Périgord, avec la pensée qu'ultérieurement, il faudra étendre ce travail, en l'améliorant autant que faire se pourra, d'abord à toutes les grandes stations bien représentées à Périgueux (le Souci, Laugerie-Basse, Laugerie-Haute, Rochereil, etc...). Mais, pour ce qui nous concerne, Raymonden est la plus importante avec un total de mille-cinquante-cinq objets déposés dans nos vitrines, dont beaucoup, nous allons le voir, sont de tout premier ordre, et quelques-uns exceptionnels, tel le squelette de l'Homme de Chancelade ou la plaquette d'os figurant le défilé au bison. Nous nous sommes attachés principalement aux 411 objets du mobilier osseux, le plus significatif s'agissant d'une station magdalénienne, que nous avons étudiés en détail. Pour l'outillage lithique qui comprend plus de 600 pièces, nous nous sommes tenus au commentaire d'un échantillonnage complété par l'indication du nombre d'outils de même nature que ceux que nous décrivons, au nombre de 80.

Les recherches furent rendues difficiles par le fait que cette importante collection fut enregistrée sur plusieurs catalogues différents, se superposant dans le temps, comme des strates successives, certains objets figurant plusieurs fois. En outre, les descriptions sont souvent très sommaires. A titre d'exemple, prenons le n° 173 du catalogue général des collections du musée du Périgord, manuscrit. Il mentionne une pendeloque. Par le rapport de Hardy, conservateur du Musée du Périgord et fouilleur de Raymonden, au Préfet de la Dordogne, en date du 5 Juillet 1888, nous apprenons qu'il s'agit d'un très beau fragment



I. Lissoir (A. 1961). — II. Lissoir (A. 1913). — III. Armature de saque (F. 1468).
IV. Gravures sur os de renne (F. 470).

de rondelle en os, décoré sur les deux faces de mammouths gravés. Nous en trouvons une bonne description illustrée dans la monographie que Hardy a consacré à Raymonden, en 1891. Enfin, nous la retrouvons dans le catalogue publié par Féaux, adjoint et successeur de Hardy, en 1905, sous le numéro A. 2091 qu'elle porte actuellement. Si nous ajoutons que bien des pièces avaient perdu leur numéro d'inventaire et qu'il a fallu les identifier soit par des descriptions, soit parce qu'elles se trouvaient parmi d'autres objets provenant sans doute possible de Raymonden, nous aurons un aperçu des problèmes que peuvent soulever des collections trop longtemps laissées à l'abandon et qu'il convient de rétablir de façon cohérente.

II) *Fouilles de Raymonden*. Dans une première partie, nous présentons l'ensemble archéologique de Raymonden, situé à 7 kilomètres au nord-ouest de Périgueux dans une falaise de formation crétacée, formant le rebord est de la vallée de la Beauronne et donc tournée face à l'ouest. Il y a, en fait, deux stations. La grotte de Raymonden-Nord, située à l'extrémité nord de la falaise, a été fouillée à diverses reprises entre 1874 et 1935. Mais avant la première date, elle avait déjà été bouleversée par des inconnus et n'a livré qu'un outillage lithique allant du moustérien au magdalénien, assez pauvre. Faisant suite à la grotte, un couloir d'accès difficile fit l'objet de recherches consciencieuses menées par Mercier, de Chancelade, puis par le Dr. Jude, de La Réole, entre 1930 et 1935. Il est le plus intéressant. On y a reconnu deux couches moustériennes, une castelperronienne, une aurignacienne. Les éléments les plus caractéristiques de la couche castelperronienne sont cinq pointes à cran, en os, peu soignées mais assez exceptionnelles. Au total, il n'y a rien de considérable. D'ailleurs, ces trouvailles restent la propriété de leurs inventeurs.

Bien plus intéressant est l'abri classique, situé à environ 500 m. au sud de la grotte. Lui-même se décompose en deux terrasses. La terrasse inférieure, méthodiquement fouillée par l'abbé Bouyssonie en 1928 et 1929 et remarquablement publiée par le Dr Cheynier en 1955, comporte les séquences du Magdalénien I à III b, normalement superposées. Le mobilier osseux est pauvre par suite de la décomposition consécutive à des infiltrations d'eau. Il compte, tout de même, une patte de bison bien sculptée en ronde bosse, un ciseau-poussoir gravé d'un curieux motif lyrique, une baguette à gravures en chevrons et quelques autres éléments moins remarquables. L'outillage lithique plus abondant est typique avec raclettes au Magdalé-

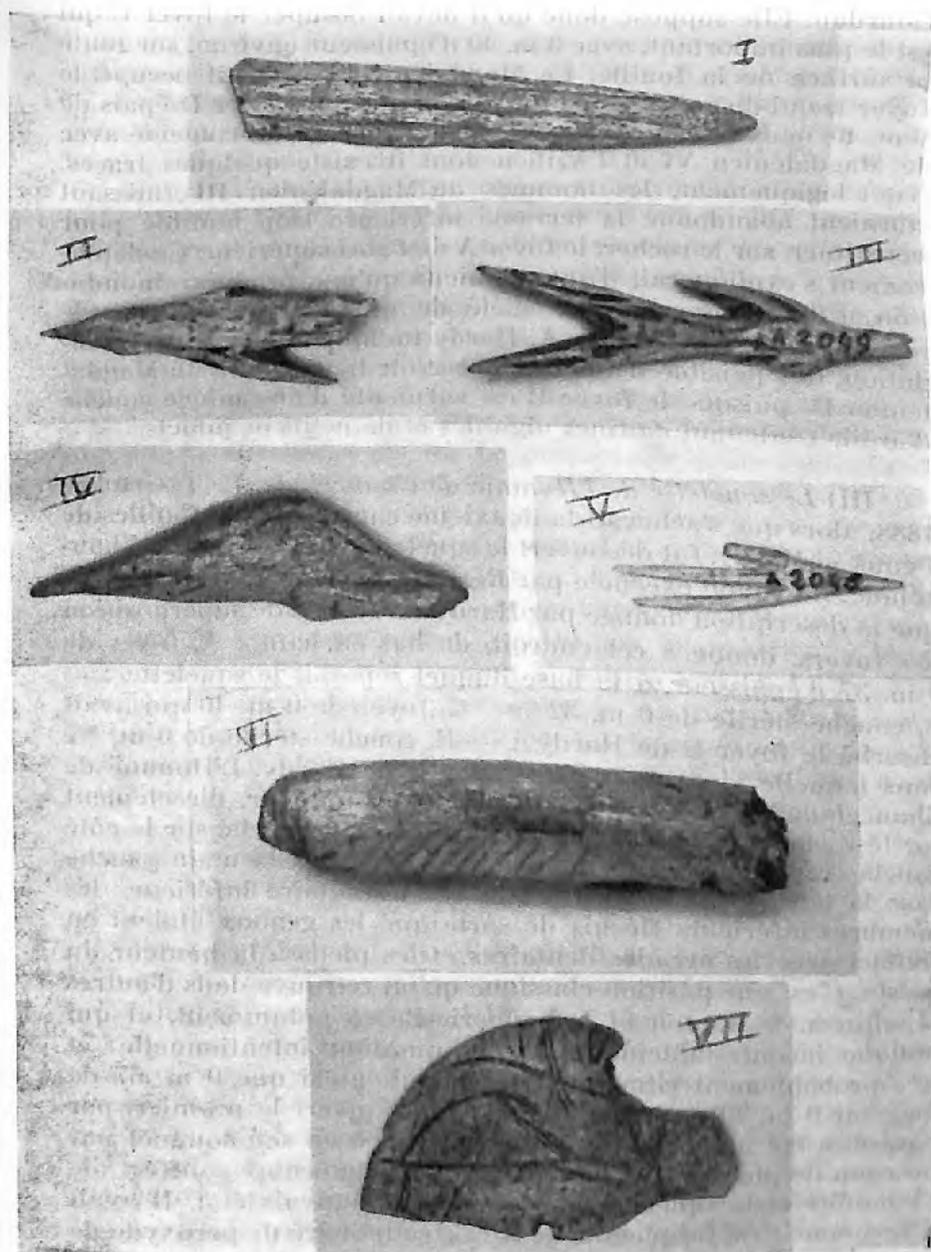


I. Baguette demi-ronde (A. 2103). — II. Pendeloque gravée (A. 2104). — III. Ciseau-poussoir (A. 2093). — IV. Ciseau-poussoir (F. 484). — V. Microharpon (A. 1985).

nien I, lamelles à dos au Magdalénien II, abondance de burins au Magdalénien III. Le produit des fouilles de cette terrasse se trouve au Musée de l'Homme et à l'Institut de Paléontologie humaine. Une faible partie, fruit de fouilles antérieures à celles de l'abbé Bouyssonie, récoltée au niveau supérieur (Magdalénien III b), se trouve au Musée du Périgord. Nous la décrivons dans notre catalogue. Elle n'est d'ailleurs pas remarquable.

La terrasse supérieure, enfin, est la plus riche. La plus grande partie de ce qu'on y a trouvé a été déposée au Musée du Périgord. Elle constitue l'essentiel de notre travail. On y trouve les séquences du Magdalénien III finissant à l'Azilien. Hardy et Féaux l'ont fouillée systématiquement en 1887 et 1888, sur une surface de 20 m² environ. Une tranchée Est-Ouest fut ouverte, afin, précise Hardy, de pouvoir progresser du sud au nord en ayant toujours devant soi les foyers dans leur ordre de superposition. La méthode eût été valable si les objets avaient été recueillis en fonction de leur position stratigraphique. Mais ce ne fut pas le cas et c'est là une lacune très grave. Nous ne pouvons, désormais, dater les pièces de Raymonden qu'en fonction de la typologie, ce qui est très insuffisant. En outre, Féaux et Hardy n'ont jamais pu avoir une vue d'ensemble d'un foyer bien dégagé avec les objets *in situ*. S'il en avait été ainsi, les objets de parure, au nombre de 37, pour ne citer qu'eux, auraient peut-être une signification qu'ils n'ont pas actuellement. Enfin, troisième défaut de ces fouilles : seuls les objets caractéristiques ont attiré l'attention des archéologues. Les déchets de taille, objets mal venus ou ratés, éclats de toutes espèces, outils en silex brisés ont été abandonnés. En revanche, de grandes précautions furent prises pour la récolte, celle du squelette de l'Homme de Chancelade notamment. Une coupe montrant la disposition des foyers a été effectuée par Féaux. Mais elle est insuffisante car, sur les quatre foyers initiaux, un a complètement disparu et un autre est en voie d'extinction.

Enfin, en 1891 Hardy a publié cette station de manière approfondie. Il comptait certainement faire le catalogue précis du mobilier lorsqu'il mourut prématurément en 1893. La couche archéologique avait 1 m. 35 d'épaisseur et était surmontée d'une couche de limon et de pierres d'éboulis, épaisse de 1 m. Le sol rocheux est à 1 m. 65 au-dessus du niveau de la Beauronne. Il y avait au départ 4 foyers, et M^{me} de Sonnevile-Bordes a tenté de les situer chronologiquement d'après le peu d'éléments que peut donner l'examen des objets. Ainsi, elle a observé que le Magdalénien V paraissait le plus riche. Féaux l'avait déjà remarqué lorsqu'il voyait de nombreuses affinités entre Raymonden et



I. Spatule (A. 2088). — II. Armature de sagaie (A. 2045). — III. Fouëne barbelée (A. 2049). — IV. Poinçon (A. 2099). — V. Fouëne tridentée (A. 2046). — VI. Baguette (A. 2082). — VII. Fragment de disque percé (A. 2091).

Gourdan. Elle suppose donc qu'il devait occuper le foyer C qui est le plus important, avec 0 m. 40 d'épaisseur environ, sur toute la surface de la fouille. Le Magdalénien IV aurait occupé le foyer B qui disparaît assez tôt vers le nord. Le foyer D épais de 0 m. 40, mais seulement au milieu de l'abri, aurait coïncidé avec le Magdalénien VI et l'Azilien dont il existe quelques traces. Tout logiquement, les hommes du Magdalénien III finissant auraient abandonné la terrasse inférieure trop humide pour constituer, sur le rocher, le foyer A de l'abri supérieur. Ce déplacement s'expliquerait d'autant mieux qu'une première inondation a dû déposer le sable mêlé de graviers, observé sur le rocher, à la base du foyer A. Hardy indique qu'une autre inondation, très paisible d'ailleurs, dut avoir lieu à la fin du Magdalénien IV puisque le foyer B est surmonté d'une mince couche d'argile contenant de fines aiguilles et de petits os intacts.

III) *Le squelette de l'Homme de Chancelade.* Le 1^{er} octobre 1888, alors que s'achevait la deuxième campagne des fouilles de Féaux et Hardy, fut découvert le squelette de l'Homme de Chancelade. La coupe exécutée par Féaux à cet endroit, plus précise que la description donnée par Hardy de l'ordre de superposition des foyers, donne à cet endroit, de bas en haut : A, foyer de 0 m. 37 d'épaisseur, à la base duquel reposait le squelette ; — B, couche stérile de 0 m. 32 ; — C, foyer de 0 m. 40 qui avait absorbé le foyer B de Hardy ; — E, couche stérile de 0 m. 55, dans laquelle vient mourir le foyer D de Hardy. L'Homme de Chancelade gisait donc à 1 m. 64 de profondeur, directement sur le rocher formant le sol de l'abri. Il était couché sur le côté gauche, replié sur lui-même, en flexion forcée, la main gauche sous la tête, la main droite sous le maxillaire inférieur, les membres inférieurs fléchis de sorte que les genoux étaient en contact avec les arcades dentaires et les pieds à la hauteur du bassin. C'est une position classique qu'on retrouve dans d'autres sépultures, à Menton et à Laugerie-Basse notamment, et qui indique incontestablement une inhumation intentionnelle et très probablement rituelle. Il n'occupait ainsi que 0 m. 67 de long sur 0 m. 40 de large. Le crâne, découvert le premier, par hasard, a été malencontreusement défoncé en son sommet par un coup de pioche. Les ossements ont beaucoup souffert de l'humidité et le squelette était en assez mauvais état. Il avait été, comme c'est fréquemment le cas, saupoudré de peroxyde de fer qui l'a teinté en rouge brique. L'inondation dont nous avons parlé plus haut, qui a déposé une couche d'argile au sommet du foyer B, s'est chargée de cette matière ocreuse et l'a répandue en une veinule rouge que Hardy a observé à la base du foyer C.

C'est là un fait important qui date presque obligatoirement l'Homme de Chancelade, habitant du foyer B, du Magdalénien IV. Le mobilier funéraire, s'il y en eut un, était fort modeste : deux armatures de sagaies, quelques lames en silex et un grattoir en calcédoine furent trouvés à proximité.

L'étude anatomique et la restauration furent effectués par le Dr Testut, de la Faculté de Lyon. Seuls ont pu être reconstitués en entier un humérus, un cubitus, un fémur, les os du pied droit et l'ensemble du crâne et des os faciaux, avec quelques erreurs relativement minimes, signalées par le Dr. Vallois. Le reste du squelette est fragmentaire. Le crâne est dolichocéphale, très haut et ogival. Sa capacité, selon le Dr Vallois, serait de 1.676 cm³, ce qui est considérable. Le front est élevé et droit, les arcades sourcilières peu saillantes, la face haute et large, la mandibule massive et étroite. La plupart des dents avaient disparu avant la mort du sujet. On observe dans la région temporo-cicatrice, un fort enfoncement par fracture, entièrement cicatrisé. Les os sont massifs et trapus. Les membres supérieurs sont longs, les membres inférieurs courts. Cet individu est de sexe masculin. Testut situait son âge entre 55 et 65 ans, mais le Dr. Vallois le ramène entre 35 et 40 ans. D'après les os longs entiers subsistant, Testut évaluait la taille à 1 m. 50. Le Dr. Vallois donne 1 m. 60 comme plus probable. Au total, nous sommes en présence d'un homme plutôt petit, très vigoureux, apte à la station debout et accroupie, à la course et à l'escalade, d'une intelligence déjà vive.

Sa découverte a soulevé, on s'en doute, plusieurs problèmes. Nous ne reviendrons pas sur le caractère intentionnel de l'inhumation. Il paraît incontestable, malgré ce qu'ont pu en penser, au début du siècle, de Mortillet, le Dr. Baudouin, S. Reinach. Le problème de la décarnisation préalable est plus conjectural. On sait que ce rite fut pratiqué en divers endroits. C'est le cas, notamment, pour deux squelettes découverts par Piette au Mas d'Azil. Plus récemment, le Dr. Cheynier a constaté la même pratique sur le squelette du Peyrat, près de Terrasson. Est-ce le cas pour l'Homme de Chancelade ? Il est certain qu'il occupe une place très restreinte. Mais ce n'est pas une preuve absolue : il a pu être étroitement ficelé. On a remarqué aussi que les creux correspondant aux articulations étaient comblés par la poudre de fer oligiste. Mais ce peut être le fait de l'inondation dont nous avons parlé. Par contre, les os ne paraissent pas porter de traces indiquant une décarnisation. Mais ils sont en mauvais état. Il reste donc un doute qu'il ne paraît pas possible de lever.

On a beaucoup parlé de filiation possible entre hommes de Laugerie-Chancelade et Esquimaux et, sur ce point, les controverses ont été vives. Le Dr. Vallois semble y avoir mis un terme en faisant ressortir les différences morphologiques fondamentales entre ces deux races, les ressemblances indéniables pouvant s'expliquer par une origine commune dont la trace aurait été trouvée dans la grotte supérieure de Choukoutien, en Chine. Les comparaisons d'outillage, technique et art s'expliquent par la similitude des conditions d'existence et ne prouvent rien. Comme le pensait Piette, les hommes du Magdalénien finissant ont dû s'adapter ou disparaître.

En tout état de cause, l'Homme de Chancelade est un des rares témoins de l'humanité magdalénienne et, à ce titre, son squelette compte parmi les éléments les plus remarquables conservés au Musée du Périgord.

IV) *Analyse de l'outillage*. Nous ne pouvons, bien sûr, dans ce court commentaire, faire état de tous les objets que nous analysons dans notre thèse. Nous tenterons seulement d'en donner un aperçu suffisant, nous l'espérons, pour montrer la richesse de ce gisement. Nous avons exposé plus haut certaines difficultés relatives à leur identification. En comparant les différents catalogues, rapports, publications dont nous disposons, nous avons précisé autant que possible l'origine de chaque pièce. Si nous sommes sûrs de ne pas nous être trompé pour les éléments les plus caractéristiques, il n'en va pas de même pour ceux qui ne présentent aucune particularité notable. Il nous a semblé nécessaire également, dans toute la mesure du possible et malgré les risques d'erreurs inévitables du fait de la relative stabilité de l'outillage magdalénien, de répartir le matériel recueilli dans les différentes séquences de cette période. La typologie nous a été utile, mais aussi la comparaison avec quelques autres gisements présentant des rapports étroits avec celui de Raymondien.

Voyons d'abord les harpons. Leur cas est le plus simple car ils sont un remarquable fossile directeur : harpons à barbelures incipientes au Magdalénien IV, unilatérales au Magdalénien V, bilatérales au Magdalénien VI. Parmi les 35 harpons entiers ou fragmentaires que nous conservons, 5 appartiennent au Magdalénien IV, 19 au Magdalénien V, 9 au Magdalénien VI, 2 restant indéterminés car ils sont trop incomplets. Les caractères typologiques sont renforcés par la ressemblance étroite avec les harpons trouvés dans d'autres stations. Ainsi, nos harpons à barbelures unilatérales sont très proches de ceux de Bruniquel et surtout de Gourdan ; les harpons à barbelures bilatérales ont des rapports certains avec ceux de Lorthel, mais aussi, lorsque

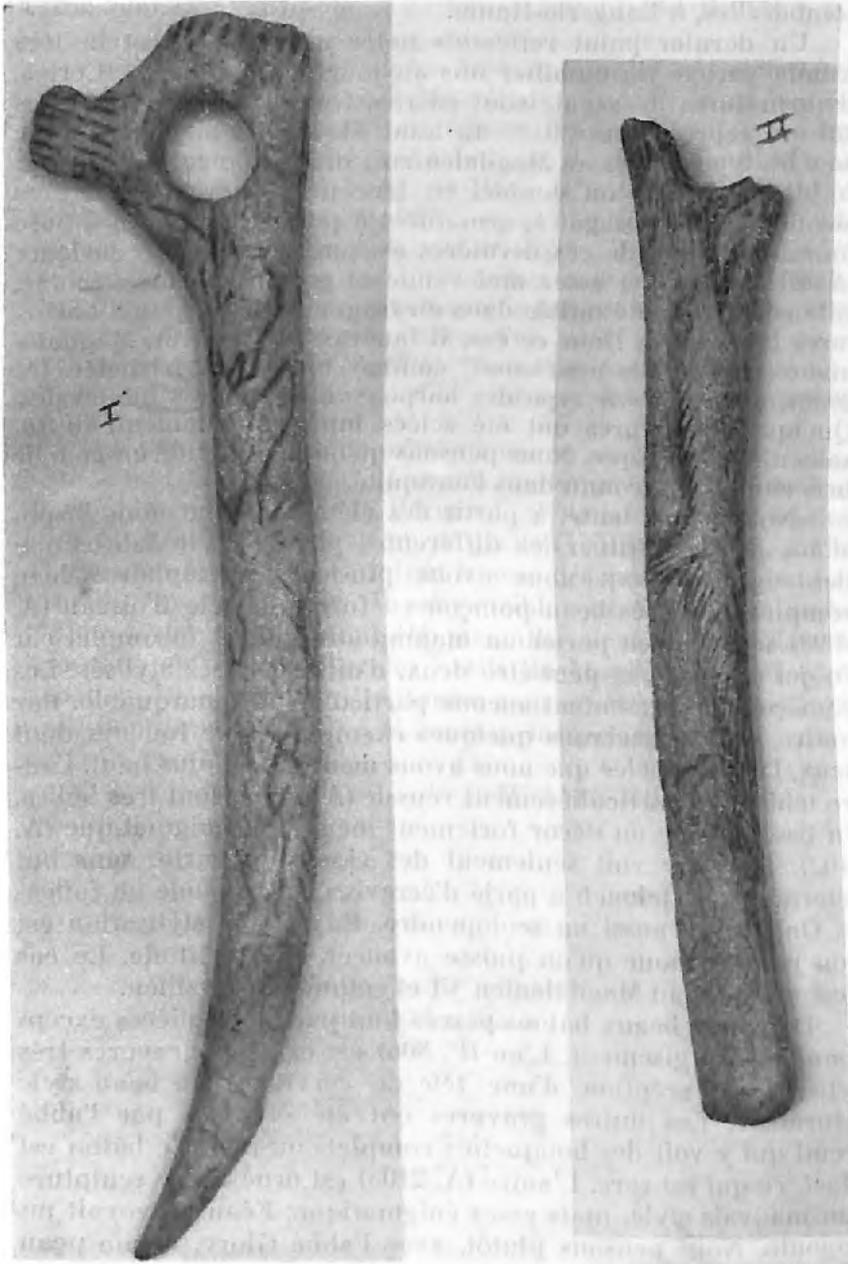


I. Lissoir (A. 2102). — II. Baguette percée (F. 446)

les barbelures sont larges, anguleuses, à fortes incisions axiales (Magdalénien VI 2) avec ceux de la Madeleine et de Villepin. Ainsi, cet instrument de pêche extrêmement typique éclaire ce que nous avons dit plus haut de l'importance relative des différents foyers relevés par la description de Hardy et la coupe de Féaux. Ils confirment aussi cette observation souvent faite des ressemblances entre Raymonden et les grandes stations pyrénéennes.

D'autres objets viennent renforcer cette impression : les deux gros lissoirs lorthétiens (A. 1961 et A. 1913) ; une armature de sagaie (F. 1468) aux gravures analogues à celles d'une sagaie du Mas d'Azil ; l'ensemble de gravures enchevêtrées sur os de renne (F. 470) présentant une grande similitude d'exécution avec un éclat d'os découvert par Piette à Lorthet, orné de chevaux et de rennes gravés dans les deux sens ; la remarquable baguette demi-ronde (A. 2103), ornée de deux têtes d'ours et d'une tête de cervidé, de même technique que les baguettes de Gourdan et du Mas d'Azil. Mais surtout, la pendeloque gravée de la scène importante dite du « Défilé au bison » (A. 2104), une des pièces exceptionnelles trouvées à Raymonden, que le Professeur Bordes considère comme une carte d'invitation à déjeuner, et qui pourrait bien figurer, en effet, une double procession se rendant à un repas rituel, ressemble beaucoup à une spatule découverte par Harle à Gourdan. Féaux a été jusqu'à dire que les deux gravures provenaient de la même main. C'est aller, sans doute, trop loin, d'autant plus qu'une autre plaquette similaire a été mise au jour aux Eyzies et qu'il serait bien extraordinaire que le même artiste ait exécuté ces trois œuvres d'art.

Compte tenu de toutes ces constatations, il n'est pas incroyable de penser que les tribus magdaléniennes, essentiellement nomades, aient pu effectuer des migrations saisonnières entre la région pyrénéenne et le Périgord, tous deux situés dans le bassin de la Garonne. Mais il est nécessaire d'ajouter que Raymonden n'en reste pas moins rattaché étroitement au contexte périgourdin : ciseaux-poussoirs du Magdalénien VI avec files de chevaux à tête disproportionnée qu'on retrouve très semblables au Souci et à Laugerie-Basse (A. 2093) ; ciseau-poussoir (F. 484) dont M^{me} de Sonneville-Bordes compare le décor à celui d'objets analogues de la Madeleine et de Villepin ; microharpon (A. 1985) à très longue pointe fusiforme presque pareil à un autre, en ivoire, provenant du Souci ; mince spatule (A. 2088), de celles que Chauvet nommait lissoirs en forme de coupe-papier et dans lesquelles l'abbé Breuil voyait des couteaux, dont d'autres



I. Bâton percé (F. 806). — I. Bâton percé (A. 2105)

exemplaires ont été trouvés au Placard, à la grotte Rey près des Combarelles, à Laugerie-Haute.

Un dernier point retiendra notre attention. C'est la très grande variété du mobilier mis au jour à Raymondén. Certes, les armatures de sagaie sont en très forte majorité. Il y en a 120 qui représentent 30 % du total. Mais elles-mêmes sont de tous les types usités au Magdalénien : droites ou courbes à base en biseau simple ou double, en lancette, équarrie, armatures biconiques, microsagaies, armatures à pointe émoussée, à base fourchue. L'une de ces dernières est particulièrement curieuse (A. 2045). Elle est assez mal venue et grossièrement exécutée. Elle peut avoir été taillée dans un fragment de harpon à barbelures bilatérales. Dans ce cas, il faudrait la situer au Magdalénien VI. Mais elle peut aussi, comme la fouène barbelée (A. 2019), préfigurer le type des harpons à barbelures bilatérales. Quelques armatures ont été sciées intentionnellement, au fût, sans utilité pratique. Nous pensons qu'on peut y voir un acte de bris rituel, bien connu dans l'antiquité.

Nous avons tenté, à partir des éléments dont nous disposons, de reconstituer les différentes phases de la fabrication des aiguilles dont nous avons plusieurs exemplaires bien complets. Un très beau poinçon en forme de tête d'oiseau (A. 2099) semble bien porter un mammouth sculpté, incomplet car l'objet est brisé, et peut-être deux, d'ailleurs assez stylisés. Les hameçons ne présentent aucune particularité remarquable. Par contre, nous conservons quelques exemplaires de fouènes dont deux, l'une barbelée que nous avons mentionnée plus haut, l'autre tridentée, particulièrement réussie (A. 2046), sont très belles. Un lissoir porte un décor fortement incisé très énigmatique (A. 2102). Hardy y voit seulement des essais de burin, sans but déterminé. S. Reinach a parlé d'écrevisse, myriapode ou fougère. On y a vu aussi un scolopendre. En fait, la stylisation est trop poussée pour qu'on puisse avancer une certitude. Le cas n'est pas rare au Magdalénien VI et commun à l'Azilien.

Deux très beaux bâtons percés font partie des pièces exceptionnelles du gisement. L'un (F. 806) est orné de gravures très stylisées à l'exception d'une tête de cervidé d'un beau style naturaliste. Les autres gravures ont été étudiées par l'abbé Breuil qui y voit des bouquetins complets ou non. Ce bâton est intact, ce qui est rare. L'autre (A. 2105) est orné d'une sculpture d'un mauvais style, mais assez énigmatique. Féaux y voyait un pingouin. Nous pensons plutôt, avec l'abbé Glory, à une peau d'animal, étalée pour le raclage et le séchage. Là où Féaux voyait un bec, on pourrait voir les deux cornes d'un bouquetin,

rabattues du même côté. La gravure stylisée de l'extrémité du bâton pourrait renforcer cette hypothèse. L'abbé Breuil y voit un bouquetin à deux très longues cornes annelées.

Certains objets sont moins fréquents, telle la baguette (F. 446) percée en son milieu et décorée de gravures, dans laquelle nous croyons voir ce que Piette nommait un « passe-lacet » dont des exemplaires, à trou percé à la base, il est vrai, ont été trouvés au Mas d'Azil et à Laugerie-Basse. Une autre baguette (A. 2082), fourchue à une extrémité, peut être un manche d'outil comme celui que le Dr. Allain a trouvé à Saint-Marcel (Indre) ou bien un élément de sagaie fourchue comme ceux d'Isturitz. Enfin, autre pièce exceptionnelle est le fragment de disque percé et gravé d'un mammoth entier d'un côté, d'une tête de ce pachyderme de l'autre (A. 2091). Nous l'avons considéré comme pendeloque bien que l'usage n'en soit pas absolument déterminé.

L'outillage lithique ne présente aucun caractère particulier. Notons toutefois que contrairement au cas général, le Fourneau du Diable excepté pour le Périgord, ce ne sont pas les burins, mais les grattoirs qui sont en majorité (170 contre 112). L'abri n'ayant pas été fouillé avec tout le soin désirable, on ne peut en tirer de conclusion sûre. Il est possible que des burins moins typiques que ceux qui ont été recueillis aient été abandonnés. Ajoutons enfin que pour les outils du Magdalénien VI et de l'Azilien, M^{me} de Sonnevile-Bordes constate de grandes affinités avec l'outillage recueilli à Villepin principalement.

Michel SOUBEYRAN.

VARIA

Accroissements des Archives de la Dordogne en 1965

I. — DONS

1. — Par M. le D^r Lafon: résignation de la cure de la Chapelle-Montmoreau par Jacques Fargeot en faveur de Gérard Montet de Laurière (1753);
2. — Par M. l'abbé Chinouilh: registres paroissiaux de Saint-Germain-de-Belvès (1677-1703);
3. — Par M^{lle} Soulié: procédure de Vassal du Marais contre Guillaume Monzie (1785-90); — minutes de divers notaires de Sarlat (XVII^e-XVIII^e s.);
4. — Par M. Desfarges: titres de diverses familles de Saint-Cyprien (XVII^e-XIX^e s.);
5. — Par M^{me} Géraud Lavergne: notes et papiers d'érudition de notre ancien Secrétaire général;
6. — Par M. Jean Secret: « recueil de lettres et de formules sur différents sujets » (1774), volume manuscrit provenant de la bibliothèque du château de Bourdeilles;
7. — Par M. Gambier: procuration de Ronfignac (1698); — contrat pour Nicollas, notaire à Manzac (1629-1786);
8. — Par M. le chanoine de Montaigut: titres de la famille Labrousse, de Frugie (XVIII^e-XIX^e s.).

II. — DEPOTS DES MAIRIES

1. — Paussac-et-Saint-Vivien: registres paroissiaux de Paussac (1647-1743);
2. — Sarlat-la Canéda: registres paroissiaux et de l'état civil de Sarlat (1618-1861), Campagnac-l'Evêque (1657-1792), Temniae (1663-1792), — registre des passeports, adjudications et mandats délivrés (an II-1813);
3. — Saint-Pancrace: registres paroissiaux (1646-1792);
4. — Clermont-de-Beauregard: registres paroissiaux (1632-1792);
5. — La Fenillade: registres paroissiaux et de l'état civil (1617-an XIII);
6. — Cantillac: registres paroissiaux (1729-91); — délibérations et enregistrement des lois (1790-an X);
7. — Saint-Vincent-le-Paluel: registres paroissiaux (1679-1793);
8. — Breuilh: registres paroissiaux (1636-1791); — délibérations et transcription des lois (1789-1854);
9. — Saint-Laurent-la-Vallée: registres paroissiaux et de l'état civil (1744-an XIII);
10. — Clermont-d'Excideuil: registres paroissiaux (1705-92);
11. — Saint-Félix-de-Reilhac: registres paroissiaux et de l'état civil (1662-an XII);
12. — Saint-Sauveur-Lalande: registres paroissiaux (1673-1792);
13. — Beauregard-et-Bassac: registres paroissiaux (1740-92);
14. — La Chapelle-Montmoreau: registres paroissiaux (1701-59).

III. — DEPOTS DES NOTAIRES

1. — M^e Nèble (Vélines) : minutes et répertoires des notaires de Lamothe-Montravel, Mouliets (Gironde) et Sainte-Aulaye-de-Breuilh (1729-1840);
2. — M^e Denis (Neuvic) : minutes et répertoires des notaires de Neuvic, Beaunonne, Burée, Chantérac, Mussidan, Ribérac, Saint-Aquilin, Saint-Léon-sur-l'Isle et Saint-Vincent-de-Connezac (1752-1839).

IV. — AUTRES DEPOTS

Le plus important est celui qui a été opéré par notre Société en septembre (25 mètres de documents). Le classement de ces papiers est en cours, un répertoire en sera publié prochainement dans notre *Bulletin*.

V. — REINTEGRATIONS

La Mairie de Saint-Michel-de-Villadeix a réintégré un lot de documents sur diverses familles de la région de Villamblard (depuis 1597) : Brun; de Chaunac de Lanzaac; Dagrafeilh; Dumas de Félines; de Laborie de la Pinerie; de Salignac de la Poncie; Taillefer de Barrière.

VI. — ACHATS

1. — Titres des familles Dupont (de Chantérac) et Loizeau (de Saint-Léon-sur-l'Isle), familles diverses de la région de Chantérac (XVII^e-XIX^e s.);
2. — Rachat des corvées à Saint-Léon-de-Grignols (1779); — rôle de la taille de la paroisse de Siorac-de-Ribérac (1720).

VII — VERSEMENTS

Service des Ponts et Chaussées: dossiers et plans relatifs à la navigation de l'Isle (depuis 1767).

VIII. — MICROFILMS

1. — Documents relatifs au prieuré de Cubas (1765-87): 3 rouleaux, Archives de Maine-et-Loire, 136 H 12;
2. — Bibliothèque nationale, collection Périgord: 13 rouleaux représentant les volumes 63 à 75 de la collection.

N. BECQUART.

Réflexions à partir du monogramme double du portail de l'église de Sorges

Je voudrais attirer aujourd'hui l'attention sur le portail Renaissance de l'église de Sorges, remarquable à plus d'un titre.

La baie en anse de panier, abondamment moulurée, est accostée de deux pilastres surmontés de chapiteaux. Dans les écoinçons, deux figures (celle de gauche très abîmée) ont l'allure de Renommées tendant une couronne.

Le bandeau qui surmonte la baie est très délicatement sculpté. Au centre, trois angelots aux ailes largement déployées, d'une très grande finesse d'exécution, soufflent un cartouche rectangulaire. A droite et à gauche, un buste de jeune femme et une tête de mort s'inscrivent dans des médaillons circulaires.

Mais, surtout, le fronton triangulaire qui couronne le portail s'orne d'un monogramme double de la Vierge et du Christ.

L'origine de ces monogrammes religieux doit vraisemblablement remonter au XV^e siècle. A cette époque, les Franciscains saint Bernardin de Siègne et saint Jean de Campistran prêchaient la dévotion au saint nom de Jésus, et diffusaient un monogramme composé des lettres I H S inscrites dans un cercle entouré de rayons flamboyants. Sainte Colette de Corbie, pense-t-on, adjoignit à cette dévotion au nom de Jésus, la dévotion au nom de Marie. Que l'on se souvienne que sainte Colette était contemporaine de Jeanne d'Arc. Cette dernière inscrivit sur son étendard les deux noms de « Jhésus-Maria ». Ils étaient aussi gravés sur l'humble anneau de cuivre que lui avaient donné ses parents et qu'elle reprocha avec véhémence, au cours du procès, à l'évêque Cauchon, de lui avoir enlevé.

Ces lettres I H S peuvent être interprétées de différentes façons. Elles représentent soit les initiales des mots Ihesus Hominum Salvator (ce serait alors plus exactement un trigramme), soit les deux premières lettres et la dernière de IHésus, selon la graphie du Moyen Âge.

Plus tard, les Jésuites adoptèrent aussi ce monogramme qui figure sur plusieurs de leurs monuments, et donnèrent aux trois lettres la signification : « Jesum Habemus Socium ». C'est ainsi que le retable « voyageur » de Périgueux qui fut sculpté pour la chapelle des Jésuites, transporté à Saint-Front avant la restauration et échoua (provisoirement, espérons-le) à la Cité, où il est actuellement, s'orne tout au sommet, au-dessus du Christ glorieux accueillant la Vierge de l'Assomption, de ce soleil flamboyant orné des lettres I H S surmontées d'une croix et reposant sur un cœur.

Dans le cas du portail de Sorges qui nous occupe, nous nous trouvons en présence du monogramme du Christ I H S, le I au centre, entouré du H, le S enroulant ses sinuosités autour des deux lettres. Un m minuscule de grande taille, surmonté d'un petit A, entoure le monogramme de Ihésus, la jambe médiane du m se confondant avec le I de Ihésus.

Notre collègue le Dr Stéphane Chauvet a publié dans notre *Bulletin*, t. LXXI (1944), p. 32, une étude fort intéressante sous le titre « Particularités morphologiques des monogrammes religieux du Périgord ». Il y étudiait plusieurs monogrammes doubles de la région de Monpazier et Gavaudun, et également, celui qui figure dans la décoration de l'escalier de la rue de la Sagesse, à Périgueux, qui tous s'apparentent à celui de Sorges.



Sorges. — Portail Renaissance de l'église. — Détail

Cliché R. Desbarats.

M. Dannery, dans son remarquable travail sur les « *Escaliers de logis périgourdins* », n'avait pas saisi la signification religieuse de ce monogramme de la rue de la Sagesse. Il avait pensé y reconnaître les initiales des familles d'Hautefort et de Solminihac dont il faisait les constructeurs présumés de l'hôtel et du magnifique escalier qu'il abritait.

Le monogramme de Sorges, un peu moins orné, a la même disposition avec peut-être moins d'élégance ; les jambages du m descendent au même niveau que la base du l et du h.

Le Dr Chauvet émettait le vœu qu'un corpus de ces monogrammes religieux pût être constitué pour le Périgord, comme il l'a été pour la région cadurcienne. Il cite en effet un ouvrage de l'abbé Depeyre publié en 1932, qui a relevé dans sa région 13 combinaisons des deux monogrammes, 27 du monogramme isolé du Christ, 18 du monogramme isolé de la Vierge, soit un total de 58 monogrammes.

Il me semble que l'idée pourrait être reprise avec l'appui de tous les membres de notre Société. En effet, ces monogrammes peuvent se trouver, soit dans les églises ou chapelles (mais M. Secret les connaît tous et les a certainement tous identifiés), soit plutôt sur des linteaux de portes, des manteaux de cheminées, à des endroits parfois peu accessibles. L'aimable collaboration de tous nos collègues nous permettrait de relever et d'étudier ces monogrammes pour un travail d'ensemble qui, me semble-t-il, ne manquerait pas d'intérêt.

R. DESBARATS.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Essai de bibliographie périgourdine, par A. de Rouméjoux	3,50
Sigillographie du Périgord, par Ph. de Bosredon, 1 vol. Le complément est épuisé	40
Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu	6,50
Histoire de la ville de Périgueux jusqu'au traité de Brétigny, par R. Villepelet	13
Additions et corrections à l'Armorial du Périgord, par la C ^{ie} de Saint-Saud	9,50
Magistrats des sénéchaussées, présidiaux et élections, par le C ^{ie} de Saint-Saud	8
Vesunna Petrucoriorum. Histoire d'une petite ville à l'époque gallo-romaine, par P. Barrière	13
La Dordogne militaire. Généraux de division. Chronologie de 1814 à 1932, 1 brochure, par J. Durieux	2
Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux	3,50
Escaliers de logis périgourds, par Dannery	7
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX ^e siècle, par Fournier de Laurière	5
Les ex-libris et fers de relierie périgourds, par le D ^r Lafon	25
Topographie agricole de la Dordogne, an IX, d'André de Fayolle, publiée par J. Maubourguet	5
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 volumes	20
Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 brochure	1,50
La petite ville de Beaumont-du-Périgord pendant la Révolution, par le Professeur L. Testut, 2 volumes	25
La Bastide de Beaumont, par le Professeur L. Testut, 2 volumes	25
La vie communale à Beaumont, par le Professeur L. Testut, 1 volume	9
Les Amis de la Constitution, par le Professeur L. Testut	3,50
Histoire de la Poste aux lettres en Périgord, I (de l'origine à 1792), par le D ^r Ch. Lafon	12
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet	8
Mélanges, offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960)	7
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964, du Bulletin)	11,50
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier	3
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire	2,50
On peut se procurer à la Société :	
L'histoire de Périgueux (1945) et Le Manuel des études périgourdines (1947), de M. Géraud Lavergne, aux prix respectifs de	10 et 3
La continuation de la chronique de Tarde, publiée par J. Valette	4,50
Comment vivait l'homme des cavernes à l'âge du Renne, par le Docteur André Cheynier	15

CES PRIX SONT MAJORES DE 10 % POUR LES PERSONNES ETRANGERES A LA SOCIETE.

Les ouvrages sont adressés - franco - sur simple commande, accompagnée de son montant. Les ouvrages retirés directement au siège de la Société, bénéficient d'une remise de 10 %.